

## UNE DOUBLE INVENTION ÉPIGRAPHIQUE D'ALEXANDRE DU MÈGE

par Patrice CABAU\*

Dans la seconde moitié de l'année 1858 parurent à Toulouse les premières livraisons de l'*Archéologie Pyrénéenne* et de son *Atlas*, ouvrage auquel Alexandre Du Mège (1780-1862)<sup>1</sup> travaillait depuis près de quarante-cinq ans et dont il annonçait la publication depuis une trentaine d'années<sup>2</sup>. Le grand œuvre de l'archéologue méridional devait comprendre, selon l'avis diffusé au mois de mai par son éditeur, le libraire Delboy, cinq forts volumes de texte grand in-8° et un *Atlas* in-folio de 120 planches, tirées « à un très petit nombre d'exemplaires »<sup>3</sup>. Peut-être ralentie par un « accident très grave » qui empêcha l'auteur de relire les épreuves de la première partie du tome I<sup>4</sup>, datée de 1858, poursuivie avec la parution de la fin de la seconde partie du tome I vers 1859 et des deux parties du tome II en 1860, la publication s'arrêta en 1862 avec un tome III posthume : Du Mège, frappé par une attaque le 1<sup>er</sup> juin, était mort le 6 du même mois. Finalement, seuls trois volumes (tome I : *Prolégomènes* ; tomes II et III : *Monuments mythologiques*) et 39 planches (30 pour les *Prolégomènes* et 9 pour le tome II des *Monuments mythologiques*<sup>5</sup>) furent imprimés.

\* Communication présentée le 22 novembre 2011 ; cf. « Bulletin de l'année académique 2011-2012 », p. 275.

1. Alexandre Louis Charles André Du Mège, né à La Haye (Pays-Bas) dans la nuit du 4 au 5 décembre 1780, décédé à Toulouse le 6 juin 1862, à sept heures du soir, « âgé de quatre-vingt-un ans six mois et un jour » (BUNEL 1862, p. 431-438 — BAUDOUIN 1863, p. 264-287 — ALDÉGUIER 1865, p. 255-271, 272-280 — ROSCHACH 1904, p. 95-98 — GARRIGUES 1938, p. 203-204).

2. Du Mège fit connaître son projet à partir de 1828 : « On sait que les divers Mémoires que cet Auteur [M. Du Mège] avait envoyés à l'Institut seront insérés dans l'*Archéologie Pyrénéenne*, ouvrage immense, et qui l'occupe depuis quatorze années (1). // (1) Cinq volumes in-8° de texte, et deux volumes in-fol.° de planches, au nombre de cent vingt-cinq [...] » (DU MÈGE 1828 2, seconde page de l'*Avertissement de l'Éditeur* [très probablement rédigé par l'« Auteur » lui-même]) ; « 1. Du Mège, *Archéologie Pyrénéenne*. » (DU MÈGE 1828 I, p. 21, n. 1) ; « [...] nous ferons connaître ailleurs<sup>3</sup> les monumens que l'on a découvert sur le sol qu'occupait autrefois cette ville antique [*Elusa*]. // <sup>3</sup> Dans l'*Archéologie Pyrénéenne*. » (DU MÈGE 1829 II, p. 18 ; cf. p. 20, 30, 47, 83, 92, 99, 157). — Le baron Chaudruc de Crazannes évoquait en 1837 « l'excellent travail de M. Du Mège, sur les monumens antiques de la capitale des *Lactorates*, qui fait partie de son *Archéologie Pyrénéenne* [...] ouvrage, dont la publication est si impatientement attendue [...] » (CHAUDRUC DE CRAZANNES 1837, p. 127). — En 1841, Du Mège parlait de l'ouvrage comme s'il avait déjà paru : « Nous publions ce bas-relief [de la cathédrale de Cahors] dans l'*Atlas de l'Archéologie Pyrénéenne*. » (H.G.L.<sup>2</sup> 1841 III, *Additions et notes*, note 15, p. 8, c. 2) ; « Il est des objets bien plus vénérables à Lectoure : ce sont les monumens Romains, les autels tauroboliques [...] que nous avons fait lithographier (4), et dont M. Chaudruc de Crazannes s'est ensuite occupé. // (4) *Archéologie Pyrénéenne*, Atlas, II. » (*ibidem*, note 28, p. 73, c. 2) ; « Nous avons publié, dans l'*Archéologie Pyrénéenne*, le dessin de quelques têtes monumentales découvertes à Lectoure : elles représentent des particuliers inconnus. » (*ibidem*, note 28, p. 74, c. 2). — Les « premiers essais de publication » auraient été interrompus « par des circonstances malheureuses » (BUNEL 1862, p. 435). — Ernest Roschach a bien mentionné « son *Archéologie pyrénéenne*, fort irrégulièrement publiée en 1833 par Treuttel et Würtz. [*sic*] à Paris, et en 1858, par Delboy, à Toulouse » (ROSCHACH 1904, p. 96, n. 1 ; cf. p. 98, 101, 115, 258, 503, 516, 517, 519, 520, 528, 536, 537, 540, 543, 550, 573, 575, 619, 620, 621, 622, 626, 627, 628, 629 — cf. PEYRUSSE 1982, p. 10, 29 ; p. 32, n° 12), mais il ne se trouve pas trace d'une édition parisienne de 1833. — Notons que les ouvrages de Du Mège édités par la librairie Treuttel et Würtz furent imprimés à Toulouse par Bellegarrigue (DU MÈGE 1828 2 — DU MÈGE 1828 I / 1829 II). Voir addition p. 153.

3. Avis envoyé en mai 1858 par M. Delboy, libraire-éditeur, à la Société archéologique (archives de la S.A.M.F.). — « Le tirage des planches étant égal au nombre des exemplaires du texte, et les pierres étant effacées ensuite, MM. les Souscripteurs doivent veiller à la conservation de ces lithographies, car, s'ils en perdaient quelques-unes, il serait impossible de suppléer à celles qui seraient égarées. » (*Avis aux Souscripteurs* figurant sur la quatrième page de la couverture des livraisons de planches).

4. DU MÈGE 1858 I-1, *Errata* (après la p. 107).

5. *Prolégomènes* : pl. 2, 3, 4, 5, 7, 8, [9 = sans n°], 10, [11 = « 9 »], 12, 14, 15, 17, 19, 20, 29, 31, 35, 36, 37, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49 ; *Monuments mythologiques* : pl. 1.2, 3.4, 5, [6 = « 7.8 »], [7.8 = « 9 »], [9 = « 6 »], 10, 11.12, 13.14 (nous avons compté pour une unité

### Trois « monuments sépulchraux des Samatan, descendants des premiers comtes de Comminges »

La planche 19 de l'*Atlas des Prolegomènes* de l'*Archéologie Pyrénéenne* (fig. 1), planche simple (hauteur : 49,7 cm ; largeur : 32,4 cm), est une lithographie, tirée en 1858/1862 à Toulouse dans l'atelier des frères Raynaud<sup>6</sup>, intitulée :

« MONUMENTS SÉPULCHRAUX DES SAMATAN,  
DESCENDANTS DES PREMIERS COMTES DE COMMINGES ».

À la différence de la plupart des planches de l'*Atlas*, qui sont la reprise d'illustrations déjà publiées par Du Mège ou par d'autres, celle-ci, non signée, est presque totalement originale. Elle donne à voir trois monuments funéraires du Moyen Âge, dont deux, absolument inédits et disparus depuis le dix-neuvième siècle, paraissent exceptionnels : ils portaient en effet les épitaphes et les effigies de deux personnages qui furent capitouls de Toulouse au début du quatorzième siècle.

Voici comment Alexandre Du Mège présente ce petit ensemble épigraphique dans l'*Explication des planches de l'Atlas*<sup>7</sup> :

« Pl. 19. — La famille de Samatan, issue des premiers comtes de Comminges, est connue par plusieurs actes très anciens. Elle possédait la ville de Samatan, d'où elle a pris le nom qu'elle porte encore. Un Odon de Samatan, fils de Bernard IV et de Dias de Muret, figure en 1139, comme témoin au mariage de sa sœur, Bernarde de Comminges, avec Roger, vicomte de Carcassonne. On trouve le même, l'année suivante, faisant avec Bernard IV, son père, à l'abbaye de Lézat et à l'abbé Aton, qui était alors le chef de ce monastère, le don de quelques domaines situés à Muret. On a retiré des murs du cloître de la cathédrale de Toulouse le monument nécrologique d'un Arnaud de Samatan, mort aux ides de décembre, et qui était chanoine de cette église. Nous donnons ici le dessin de ce monument.

Les Samatan ont, comme toutes les plus anciennes races du Languedoc, recherché l'avantage d'entrer dans la magistrature municipale de Toulouse. C'était en quelque sorte un complément de l'honneur des familles, et l'on disait :

De gran noblesse pren titol  
Qui de Tolos' es capitol.

On trouve, en 1303, 1314, etc., un autre Arnaud de Samatan au nombre des capitouls, et un Bernard de Samatan revêtu de la même magistrature en 1306 et 1321. Cette famille avait une sépulture particulière dans le cloître de Saint-Etienne à Toulouse, et c'est du milieu des ruines amoncelées de cette religieuse enceinte que nous avons retiré les deux monuments funéraires rapportés ici.

Le premier représente Arnaud de Samatan, dans l'attitude de la mort, les mains jointes, et ayant à la droite et à la gauche de sa tête l'écu des Comminges ; trois croix formées chacune de quatre otelles. Autour on lit :

ESTA SEPVLTVRA ES DEN ARNAV T SAMATAN QVE  
FOC CAPITOL DE TOLOSA LOS ANS QVE LON CONTAVA.....

(Le reste manque.)

Sur l'autre pierre sépulcrale, de très petite dimension, comme la précédente, on lit :

+ ANNO : DNI : M : CCC :: OBIIT : BERNARD : DE SAMATANO....

Cette famille, jadis princière dans nos contrées pyrénéennes, subsiste encore honorablement à Marseille où elle a, pour chef, M. le baron Louis de Samatan, chevalier de l'ordre souverain, religieux et militaire de Saint-Jean-de-Jérusalem, petit-fils de Basile de Samatan, premier échevin de cette ville, et qui scella de son sang, le 23 janvier 1794, son généreux dévouement à notre ancienne monarchie. »

chacune des planches de format double et celles portant deux numéros). — Dans l'*Explication des planches de l'Atlas*, la notice de la planche 33 mentionne « l'exposition des produits des beaux-arts et de l'industrie, à Toulouse, en 1858 » (DU MÈGE 1858-1862, p. 8, c. 1).

6. « Pierres tombales d'Arnaud et de Bernard de Samatan. Cloître Saint-Étienne de Toulouse. Lith. Raynaud frères. (*Atlas archéologique pyrénéen*, pl. 19.) » (ROSCHACH 1904, p. 516). — L'atelier lithographique des frères Raynaud a beaucoup travaillé pour l'illustration des ouvrages de Du Mège parus de 1840 à 1846 : 45 planches, puis de 1858 à 1862 : 24 planches, d'après les relevés d'Ernest Roschach (ROSCHACH 1904 : 1840 [p. 543], 1841 [p. 494, 532, 550, 620], 1842 [p. 620], 1843 [p. 522, 523, 535, 536, 537, 558, 611, 617, 630], 1844 [p. 533, 545, 581, 581, 605, 607, 609, 621, 622], 1846 [p. 516, 540, 581, 588] ; 1858-1862 [p. 516, 517, 519, 520, 528, 536, 537, 540, 543, 550, 573, 575, 619, 620, 621, 622, 626, 627, 628, 629]).

7. DU MÈGE 1858-1862, *Explication des planches de l'Atlas*, p. 4-5.



FIG. 1. PLANCHE 19 de l'Atlas des Protégomènes de l'Archéologie Pyrénéenne (lithographie, 1858/1862).  
 Cliché B.M. Toulouse.

Les éléments de cette notice se retrouvent dans les *Prolégomènes* formant le premier tome de l'*Archéologie Pyrénéenne*, dans la préface d'abord<sup>8</sup>, puis dans le volume contenant la fin de la deuxième partie<sup>9</sup> :

« C'est non loin de ce monument [la statue sépulcrale armée représentant Raymond de Puybusque dans le cloître de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse] que paraissaient des débris de tablettes de pierre sur lesquelles les otelles, formant la croix de Comminges, annonçaient les tombeaux de deux membres de la famille de Samatan<sup>1</sup>, descendus d'Odon de Samatan, fils de Bernard IV, comte de Comminges et de Dias de Muret. Un autre Samatan, dignitaire du chapitre de la cathédrale, était inhumé non loin de ces deux tombeaux.

<sup>1</sup> Ces monuments sont rapportés dans ce volume. »

« C'est de l'une de ces petites villes [Samatan] qu'une branche des premiers comtes de Comminges a pris le nom qu'elle porte honorablement encore, et qui, de nos jours même, a eu l'honneur de donner un martyr à la plus noble, la plus sainte des causes.

Connue avant le douzième siècle, la maison de Samatan s'est perpétuée avec éclat pendant cinq cents années dans le Languedoc, où elle a fourni de vaillants chevaliers, des bienfaiteurs de monastères, et plusieurs magistrats municipaux, dont Toulouse garde encore la mémoire.

En 1139, Odon de Samatan, figura comme témoin au mariage de sa sœur, Bernarde de Comminges, avec Roger, vicomte de Carcassonne. En 1140, ce même Odon de Samatan, ainsi que son père, Bernard IV, comte de Comminges, fit don à l'abbaye de Lézat, et à Aton, qui en était abbé, de plusieurs domaines situés à Muret.

En 1175, on trouve Dominique de Samatan assistant à la lecture d'une charte rapportée dans la *Gallia Christiana*.

Ce fut le chevalier Guiraud de Samatan qui défendit Marmande, en 1219, contre l'armée des croisés d'outre-Loire. Ce brave chevalier ne rendit la place qu'au fils du roi de France.

La famille de Comminges-Samatan, possédant toujours de vastes domaines en Languedoc et en Guienne, était honorablement établie dans Toulouse, et comme les plus illustres races de cette époque, elle voulut entrer dans la magistrature municipale de cette antique capitale. On trouve, en 1227, Bernard-Guillaume de Samatan au nombre de ces administrateurs. Rétabli dans ses vastes états par sa valeur personnelle et par le dévouement de ses fidèles vassaux, Raimond VII donnait alors la charte célèbre dans laquelle ce prince reconnut que la ville de Toulouse comptait au nombre de ses privilèges le droit d'élire ses *Capitulaires* ou *Consuls*. Arnaud de Samatan fut revêtu des fonctions municipales, en 1303, 1304 [*lire* 1314], 1310 [*lire* 1319] et 1324. Ce fut en cette dernière année que le Corps des Sept-Troubadours ayant, pour la première fois, décerné la *Violette d'or*, les Capitouls décidèrent, qu'à l'avenir les frais de cette glorieuse récompense seraient à la charge de la ville.

En 1306, et en 1321, un Bernard de Samatan figura aussi parmi les *Capitularii* ou Capitouls. On voit par là que cette famille a été revêtu sept fois des honneurs du Capitoulat, éclatant témoignage de la considération dont elle jouissait dans la Province, car les plus grandes familles du Languedoc recherchaient l'occasion d'ajouter cet honneur à leurs plus antiques illustrations.

On possède les pierres tombales de deux de ces Samatan.

Le Musée de Toulouse renferme aussi l'épithaphe d'un Arnaud de Samatan, décédé aux ides de décembre et qui fut chanoine de la cathédrale de cette ville<sup>1</sup>.

On voyait, dans le cloître de l'église de Saint-Saturnin, l'épithaphe, en vers français, d'un autre Samatan.

On trouve un Vidal de Samatan dans un acte de Revue ou de Montre de l'an 1425.

Au commencement du seizième siècle, cette famille vint s'établir à Castres; elle passa ensuite à Marseille, où Guillaume de Samatan épousa, en 1593, Hélène de Barre, d'où descendent les Samatans actuels. Leur nouvelle patrie les honora des charges municipales, et l'un d'eux se distingua par ses services et son courage lorsque la peste ravagea cette ville, en 1720. Nicolas de Samatan fut premier échevin de Marseille, en 1733 et en 1764 [*corriger* 2<sup>e</sup> échevin en 1754 et 1<sup>er</sup> échevin en 1763]. Basile de Samatan, son fils, occupa la même charge en 1789, et il périt sur l'échafaud, le 27 [*lire* 23] janvier 1794, victime de son dévouement à la France et à nos rois.

Cette famille, honorée depuis tant de siècles, est représentée aujourd'hui à Marseille, par le baron Louis de Samatan, Chevalier de l'Ordre Souverain, Religieux, Hospitalier et Militaire de Saint-Jean de Jérusalem.

<sup>1</sup> *Atlas des Prolégomènes de l'Archéologie Pyrénéenne*, pl. 19. »

8. DU MÉGE 1858 I-1, p. XVII.

9. DU MÉGE 1859/60 I-2, p. 529-531.

## L'épithaphe murale d'un chanoine toulousain du treizième siècle

Le plus ancien des trois monuments, figuré au bas de la planche 19, existe toujours (fig. 2). Cette inscription, qui provient de l'ancien cloître canonial de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse, est conservée depuis le commencement du dix-neuvième siècle au Musée des Augustins; depuis 1980, elle se trouve présentée dans la galerie d'épigraphie médiévale, sous le n° 26.

Il s'agit d'une petite plaque de marbre gris pyrénéen (hauteur: de 20,5 à 21 cm; largeur: de 21 à 22 cm; épaisseur: de 4,8 à 5,5 cm), gravée sur quatre lignes, avec cadre du champ épigraphique et traits horizontaux de guidage préalablement tracés<sup>10</sup>. Elle porte la brève épithaphe du chanoine Arnaud de Samatan, qui mourut le 12 décembre d'une année non précisée:

II. IDVS DECEMBRIS OBIIT ARNALDVS DE SAMATANO CANONICVS IST[I]VS LOCI.

Compte tenu d'un intervalle de six jours entre la date du décès (veille des ides de décembre) et celle de son enregistrement dans le livre mortuaire de la cathédrale (14<sup>e</sup> jour avant les calendes de janvier), ainsi que de l'omission d'une lettre par le lapicide (second I de ISTIVS), ce texte correspond exactement à la formule obituaire: C. XIII. [Kal. ianuarii.] Eodem die obiit Arnaldus de Samatano, canonicus istius loci; in tercio<sup>11</sup>. Arnaud de Samatan avait donc été inhumé dans la galerie sud du cloître canonial<sup>12</sup>.

Les caractères paléographiques que présente cette inscription sont conformes à ceux qui se rencontrent sur la plupart des épithaphes provenant de Saint-Étienne et, plus généralement, dans l'épigraphie médiévale de Toulouse et de sa région: gravure en V, formes et dispositions variées des lettres, modes divers d'abréviation, ponctuation par points superposés... Joseph Léonard de Castellane la plaçait au douzième siècle, Ernest Roschach, suivi par Henri Rachou, l'a datée « Fin du XIII<sup>e</sup> siècle. », et les auteurs du *Corpus des inscriptions médiévales de la France* de la « [2<sup>e</sup> moitié XIII<sup>e</sup> s.] »<sup>13</sup>.

Parmi les inscriptions de Saint-Étienne, elle appartient à un petit groupe singularisé par une graphie d'une certaine élégance, avec de longues lettres étirées en hauteur, aux terminaisons incisées en queue de poisson. Elle se montre par là très proche de l'épithaphe du chanoine Pierre Chapelain, décédé le 1<sup>er</sup> janvier d'une année indéterminée du douzième ou du treizième siècle (T et N onciaux, O allongés)<sup>14</sup>, de celle du prévôt du Chapitre Guillaume Pierre, décédé le 28 novembre 1181 ou 1182 (D, E, T onciaux, C et O allongés)<sup>15</sup>, et de celle du chanoine Bertrand de Toulouse, décédé le 8 janvier 1247 nouveau style (D, E, I, N et T onciaux, C et O allongés, pontet suscrit)<sup>16</sup>.

10. Le texte inscrit a été passé à la peinture bleue, très probablement dans le dernier quart du dix-neuvième siècle. Sur les chants du marbre se distinguent les traces du scellement primitif au mortier de chaux et les traces du scellement au plâtre effectué en 1883 dans le mur de la galerie nord du grand cloître du Musée. Le revers, poli, porte gravé au trait le numéro d'inventaire de 1806: « 184 ».

11. Paris, B.N.F., Département des manuscrits, nouvelles acquisitions latines, ms. 3036, f. 287. — Cette formule minimale suffit pour la célébration de l'anniversaire. Le même décalage d'une semaine entre date portée par l'inscription et date portée par le nécrologe s'observe à Saint-Étienne pour les douzième-quatorzième siècles: « Il faut en déduire que la mention dans l'obituaire se faisait le septième jour après le décès. » (CAZES 1998, p. 163). — Concernant l'expression de la date, *II. idus* se rencontre au lieu de *pridie idus* dans les épithaphes de Raymond de Penne, chanoine de Saint-Étienne († 11.. ou 12.. — Toulouse, Musée des Augustins, galerie d'épigraphie médiévale, n° 6 — RACHOU 1912, p. 177, n° 428 — RACHOU 1937, p. 404, c. 2 — *C.I.F.M.* 1982 7, p. 100-101, n° 60; pl. XXXII, fig. 65 — CAZES 1998, p. 164, fig. 100; p. 165), de Bernard de Gensac, abbé de Saint-Sernin († 1263 — Toulouse, M.A., galerie d'épigraphie médiévale, n° 86 — RACHOU 1912, p. 214, n° 517 — RACHOU 1938, p. 549, c. 1 — *C.I.F.M.* 1982 7, p. 129-130, n° 89; pl. XLVII, fig. 94), d'Adhémar d'Argelès, familier de la collégiale de Saint-Gaudens († 11.. — Toulouse, M.A., galerie d'épigraphie médiévale, n° 76 — RACHOU 1912, p. 299, n° 728 — *C.I.F.M.* 1982 7, p. 102, n° 62; pl. XXXIII, fig. 67), de Guillaume de Thézan, inhumé à Narbonne († 1206 — CASTELLANE 1837 2, p. 196-197; pl. h.-t. XIII<sup>e</sup> s. n° I, fig. 4)..

12. CAZES 1998, p. 167; p. 168, fig. 110.

13. ROSCHACH 1865, p. 240, n° 682: « ARNAUD DE SAMATAN. Fin du XIII<sup>e</sup> siècle. / *II idus decembris obiit Arnaldus de Samatano canonicus istius loci.* » — RACHOU 1912, p. 181, n° 436: « ARNAUD DE SAMATAN (fin du XIII<sup>e</sup> siècle). / Marbre. — Haut. 0<sup>m</sup>20; larg. 0<sup>m</sup>21. / *II IDVS DECEMBRIS OBIIT ARNALDVS DE SAMATANO CANONICVS ISTIVS LOCI* / « Le 2 des ides de décembre mourut Arnaud de Samatan, chanoine de ce lieu. » / (*Cat.* 1806, n° 184. — *Not.* 1813, n° 187. — *Not.* 1818, n° 250. — *Descript.* 1835, n° 598. — *Cat.* 1865, n° 682.) » — RACHOU 1937, p. 406, c. 1 ([...] « fin du treizième siècle » [...]) — *C.I.F.M.* 1982 7, p. 145-146, n° 106; pl. LVI, fig. 111.

14. Toulouse, Musée des Augustins, galerie d'épigraphie médiévale, n° 8 — RACHOU 1912, p. 181, n° 437 — RACHOU 1937, p. 406, c. 1 — *C.I.F.M.* 1982 7, p. 145, n° 105; pl. LV, fig. 110 — CAZES 1998, p. 168, fig. 112.

15. Toulouse, Musée des Augustins, galerie d'épigraphie médiévale, n° 2 — RACHOU 1912, p. 176, n° 423 — RACHOU 1937, p. 403, c. 2 — *C.I.F.M.* 1982 7, p. 92-93, n° 52; pl. XXIX, fig. 58. — CAZES 1998, p. 162; p. 163, fig. 96.

16. Toulouse, Musée des Augustins, galerie d'épigraphie médiévale, n° 12 — RACHOU 1912, p. 179, n° 432 — RACHOU 1937, p. 405, c. 2 — *C.I.F.M.* 1982 7, p. 112, n° 70; pl. XXXVII, fig. 75 — CAZES 1998, p. 133.



FIG. 2. ÉPITAPHE D'ARNAUD DE SAMATAN. Marbre original (en haut, à gauche), lithographie publiée par le marquis de Castellane (en haut, à droite), lithographie publiée par le chevalier Du Mége (en bas). Clichés Daniel Cazes, Patrice Cabau, B.M. Toulouse, et C.A.O. Patrice Cabau.

Arnaud de Samatan paraît comme chanoine infirmier de Saint-Étienne parmi les témoins d'un accord intervenu entre le Chapitre cathédral et Arnaud de Toulouse, maître des chevaliers de la milice du Temple de Toulouse, au mois de juillet 1222<sup>17</sup>; Bernard Briton, l'un de ses successeurs dans la fonction d'infirmier, est mentionné dans un acte du 7 novembre 1247<sup>18</sup>. Le décès d'Arnaud fut vraisemblablement antérieur au milieu du treizième siècle, et la confection de sa plaque funéraire dut suivre sans grand délai.

Entrée dans les collections du Musée de Toulouse entre 1799 et 1805<sup>19</sup>, l'épithaphe d'Arnaud de Samatan a été inventoriée dans les catalogues imprimés en 1806, 1813, 1818, 1828 et 1835, ainsi que dans la *Description* datée de novembre 1844, demeurée manuscrite<sup>20</sup>.

Elle a été recensée par le marquis de Castellane dans la deuxième série de ses « Inscriptions du V<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s., recueillies principalement dans le Midi de la France », parue en 1837 dans le tome III des *Mémoires* de notre Société.

17. Toulouse, A.D. Haute-Garonne, fonds de Saint-Étienne, n° XXII, l. 2, t. 2 — G.C.<sup>4</sup> 1785 XIII, *Ecclesia Tolosana*, c. 78, n° XX — LAHONDÉS 1890, p. 150; p. 151, n. 1.

18. G.C.<sup>4</sup> 1785 XIII, *Instrumenta Ecclesiae Tolosanae*, c. 36-38, n° LI.

19. Cf. LUCAS 1805, p. 55, n° 178: « Epitaphes gothiques, trouvées dans les cloîtres de Saint-Etienne et de Saint-Sernin de Toulouse, sous le même n°. »

20. LUCAS 1806, p. 95, n° 184: « Ce marbre, ainsi que les suivants, proviennent des cloîtres de St.-Sernin, de Saint-Etienne et des Carmes. M. Dumège les a fait graver, et en a donné l'explication; ils vont paraître de nouveau dans le grand recueil que cet antiquaire publie. // 184. Epitaphe d'Arnaud de Samatan. » — DU MÉGE - JACQUEMIN 1813, p. 58, n° 187: « Epitaphe d'Arnaud de Samatan. » — DU MÉGE - JACQUEMIN 1818, p. 95, n° 250: « Epitaphe d'Arnaud de Samatan, chanoine, mort aux ides de décembre. » — DU MÉGE 1828 I, p. 114, n° 352: « Epitaphe d'Arnaud de Samatan, chanoine, mort aux ides de décembre. » — DU MÉGE 1835, p. 229, n° 598: « Autre [épithaphe,] d'Arnaud de Samatan, qui cessa de vivre aux ides de décembre. » — DU MÉGE 1844, p. 865, [n° 598]: « Autre [épithaphe,] d'Arnaud de Samatan, qui cessa de vivre aux ides de décembre. » — GUILHERMY 18.. XVII, f. 292' (« n° 598. Petite plaque carrée, en marbre gris; lignes / entre deux traits: (de S. Etienne) / II: id<sup>9</sup>. decēbris / obiit arnald<sup>9</sup>. de / samatano: ca / nonic<sup>9</sup>: isti<sup>9</sup>: loci ») — cf. DU MÉGE 1846 IV, p. 274, n. — cf. MAGNY 1857 IV, p. 86 — cf. LAHONDÉS 1890, p. 451; cf. p. 32.

Un petit dessin au crayon lithographique (hauteur : 46 mm ; largeur : 48 mm) en a été reproduit sur l'une des planches hors-texte de « *fac simile* »<sup>21</sup> (fig. 2).

Ce croquis est loin d'avoir la fidélité qu'aurait procurée un estampage ; y figurent seuls les éléments inscrits, le support étant quasiment ignoré.

La composition d'origine a été modifiée. Sur le marbre, les deux premières lignes, dont chacune est délimitée par deux traits horizontaux de guidage, sont relativement espacées ; les deux dernières sont plus rapprochées, le trait inférieur de la troisième servant de trait supérieur à la quatrième : le lapicide a tassé le bas de l'inscription. Sur le dessin, la disposition des lignes inscrites a été régularisée : chacune se trouve surlignée et soulignée par des traits horizontaux qui lui sont propres, le trait inférieur étant plus éloigné des lettres que ne l'est le trait supérieur, en sorte que les quatre lignes paraissent uniformément séparées par trois bandes égales. Dans le premier et le troisième de ces interlignes sont placés des signes en forme de 9 figurant les petites crosses qui marquent sur le marbre l'abréviation de la désinence VS et y sont gravées soit à cheval sur le trait de guidage supérieur (lignes 1 et 2), soit en dessous (ligne 4). La première de ces abréviatures a été oubliée, comme le pontet suscrit abrégéant le M de DECEMBRIS (ligne 1). Ont aussi été omis les trois points superposés de la fin des deuxième et quatrième lignes, ainsi que le second I du mot OBIIT, qui surmonte le premier, enclavé dans la boucle du B oncial.

Le module et la proportion des lettres ont aussi été modifiés : la hauteur relative des caractères s'est réduite de plus du tiers, leur forme s'est élargie, ainsi que les espaces qui les séparent, et les lignes inscrites semblent flotter entre les traits de guidage.

Les tracés restent en général plutôt approximatifs, et il est des cas où ils ne correspondent guère à la forme de la lettre gravée par le lapicide : pour DECEMBRIS (ligne 1), le premier E, en capitale, inclus dans le D initial, a perdu ses membres horizontaux supérieur et inférieur, le B oncial s'est réduit à un b de bas de casse ; pour la préposition DE (ligne 2), le E oncial ouvert s'est transformé en E fermé ; dans SAMATANO, la traverse des A est uniformément droite, alors que le premier est un A à chevron inversé ; le tracé des onciales D (lignes 1 et 2) et T (lignes 3 et 4) est assez inexact.

Malgré ses imperfections de détail, la copie figurée dans le recueil du marquis de Castellane donne de l'épithaphe du chanoine Arnaud de Samatan un aspect d'ensemble passablement ressemblant.

Il serait difficile d'en dire autant de l'image publiée par Alexandre Du Mège (fig. 2). Les déformations et les oublis relevés précédemment se répètent et s'aggravent. Les proportions du support ne sont plus respectées (hauteur : 55 mm ; largeur : 97,5 mm), le cadre du champ épigraphique a été supprimé, d'où un effet accru d'étirement et d'aplatissement. Les quatre lignes inscrites détachées des trois rubans horizontaux, dont elles sont devenues rigoureusement équidistantes, ressortent moins nettement. Toutes les marques d'abréviation ont disparu. Par suite de l'augmentation des espaces qui précèdent et suivent les points superposés, les mots se succèdent de manière plus relâchée. Les caractères, plus courts, comme écrasés, ont un tracé encore simplifié, presque uniformisé. L'impression générale de schématisation (par exemple, à la ligne 2, pour les deux A de ARNALDO) est cependant à nuancer par le constat de la différenciation de lettres originellement quasi identiques (T en capitale à la ligne 2, en onciale aux lignes 3 et 4 ; J et I pour les deux premiers I, onciaux, de la ligne 4 ; un C fermé et un C ouvert au lieu des deux C ouverts de la ligne 4).

L'analyse comparative du marbre, de l'image publiée en 1837 et de celle imprimée en 1858/1862 nous amène à la conclusion que celle-ci a été faite d'après celle-là, autrement dit que Du Mège a fourni comme modèle pour la lithographie de son *Atlas* un dessin réalisé non sur le monument original, mais d'après le « *fac simile* » du marquis de Castellane – sinon le fac-similé lui-même. L'archéologue – ou le lithographe – a réinterprété, imaginé (le fond imite les nuances de teinte d'une pierre et les irrégularités de sa surface), inventé (quelques tracés ont été enjolivés : tendance à l'enroulement des extrémités de certaines lettres, tels les M, A, S)<sup>22</sup>.

21. CASTELLANE 1837 1, p. 91, n° 5 ; pl. h.-t. XII<sup>e</sup> siècle n° IX, fig. 5.

22. La planche 49 de l'*Atlas des Prolégomènes*, consacrée aux « MONUMENTS SÉPULCRAUX DES COMTES SOUVERAINS DE TOULOUSE », figure notamment la plaque de marbre blanc qui portait l'épithaphe d'un fils du comte Alphonse I<sup>er</sup>, mort en bas âge, et qui se voyait encore en 1769, cassée en deux morceaux, dans une chapelle du cloître de la Daurade (DU MÈGE 1858-1862, *Explication des planches de l'Atlas*, p. 9, c. 2 [aucune allusion]). — Ici, l'image de l'inscription a été faite d'après la gravure publiée en 1784 par Jean-François de Montégut, qui l'avait « copiée figurativement » (MONTÉGUT 1784, pl. h.-t. III, face à la p. 104, fig. 1 ; cf. p. 110-111), et non d'après la reproduction lithographique de cette même gravure que le marquis de Castellane avait donnée en 1837 (CASTELLANE 1837 2, p. 79-80, n° 2 ; pl. h.-t. XII<sup>e</sup> s. n° III, fig. [2] — *C.I.F.M.* 1982 7, p. 21-23, n° 7 [p. 22 : fig.]). — Nous y constatons la même tendance à la réécriture « typographique » que pour la planche 19.





FIG. 3. PLATES-TOMBES DE CAPITULAIRES DU NOM DE SAMATAN. Lithographie publiée par le chevalier Du Mège (Arnaud à gauche, Bernard à droite). Cliché B.M. Toulouse et C.A.O. Patrice Cabau.



FIG. 4. PLATE-TOMBE DU CHEVALIER PIERRE DE CUNH. Dessin d'Alexandre Du Mège (à gauche), gravure publiée par Élie Rossignol et par Bruno Dusan (au centre), dessin d'Émile Marty (à droite). Clichés Daniel Cazes, Patrice Cabau et Guy Ahlsell de Toulza, et C.A.O. Patrice Cabau.

Comme Alexandre Du Mège l'a remarqué, « En 1306, et en 1321, un Bernard de Samatan figura [...] parmi les *Capitularii* ou Capitouls » de Toulouse<sup>26</sup>; on peut préciser qu'il fut l'un des six capitulaires de la Cité, élu pour le quartier de la Dalbade<sup>27</sup>. Son épitaphe, où le millésime paraît incomplet des dizaines et unités, ne saurait donc être antérieure à la deuxième décennie du quatorzième siècle.

Autour de la plate-tombe de gauche se lit le début d'une épitaphe en langue d'oc :

✕ ESTA : SEPVLTVRA : / ES : DEN : ARNAVD : SAMATAN : QVE : FOC : /  
CAPITOL : LOS ANS : /

ainsi indiqué par Du Mège : « ESTA SEPVLTVRA ES DEN ARNAV T SAMATAN QVE / FOC CAPITOL DE TOLOSA LOS ANS QVE LON CONTAVA..... (*Le reste manque.*) »

Notons la différence de graphie du prénom, plus exacte dans la transcription (ARNAV T) que sur l'inscription figurée (ARNAVD), le supplément (DE TOLOSA) et le complément (QVE LON CONTAVA) ajoutés par la transcription.

Si la formule initiale est fréquente dans l'épigraphie funéraire au quatorzième siècle, que le texte soit en latin, en occitan ou en idiome mixte, la fin de la phrase qu'amorce la seconde relative a quelque chose d'insolite<sup>28</sup> : on attendrait, à la suite des nom et qualité du défunt, la mention de son décès et la date de ce décès plutôt qu'une série de fastes capitulaires.

Comme Alexandre Du Mège l'a relevé, « Arnaud de Samatan fut revêtu des fonctions municipales, en 1303, 1304 [*lire* 1314], 1310 [*lire* 1319] et 1324 »<sup>29</sup>; il fut l'un des six capitulaires de la Cité, pour le quartier de la Dalbade, élu la première fois le dimanche 15 mars 1304 nouveau style<sup>30</sup>.

Arnaud est qualifié « marchand » dans la liste capitulaire que Du Mège a donnée dans son *Histoire des Institutions... de Toulouse* pour l'année 1324<sup>31</sup> – laquelle reproduit celle qu'Abel et Froidefond avaient publiée en 1786 d'après les « Registres de l'Histoire de la Ville »<sup>32</sup>. Ernest Roschach a supposé que l'argentier Bernard de Samatan mentionné dans les comptes de la Ville en 1336-1337 avait pu accéder au capitoulat en 1321<sup>33</sup>.

Outre la similitude de leurs noms, l'alternance d'Arnaud de Samatan et de Bernard de Samatan à la fonction de capitulaire du même quartier fait supposer qu'ils étaient de la même famille. Surtout, leurs effigies funéraires les représentent avec les mêmes armoiries. Les écus répétés à droite et à gauche de leur tête montrent ce qu'Alexandre Du Mège décrit comme « trois croix formées chacune de quatre otelles », « les otelles, formant la croix de Comminges », et qu'il identifie comme « l'écu des Comminges »<sup>34</sup>.

26. DU MÈGE 1859/60 I-2, p. 530 (passage cité ci-dessus, p. ==). — Cf. DU MÈGE 1844 II, p. 7, 22 — cf. DU MÈGE 1846 IV, p. 485 — cf. MAGNY 1857 IV, p. 86 — cf. DU MÈGE 1858-1862, *Explication des planches de l'Atlas*, p. 5, c. 1.

27. LAFAILLE 1687 I, *Annales*, p. 36, 55; cf. p. 20, et *Table des noms des Capitouls* (non paginée) — BORDES 2006 II, p. 31 (1306-1307: *Bernardus de Samatano* [Dalbade]), 47 (1321-1322: *idem*). — Signalons qu'un *Bernardus de Samatano* – et non pas « Bernard DE SAMARAN » (LAFAILLE 1687 I, *Annales*, p. 6, 14; cf. *Table des noms des Capitouls* [non paginée] — ABEL - FROIDEFOND 1786, p. 22, 24) – avait été désigné comme capitulaire en 1277 (MUNDY 1997, p. 415) et en 1284 (RAYNAL 1759, p. 532), apparemment pour la Cité.

28. ISTA SEPVLTVRA EST B. DE CASA NOVA. HIC IACET MASCAROSA FILIA SVA. OBIIT MENCIS MARCII ANNO DOMINI M<sup>o</sup>CC<sup>o</sup>XC<sup>o</sup>VI<sup>o</sup> (Toulouse, Musée des Augustins, galerie d'épigraphie médiévale, n° 25 — RACHOU 1912, p. 182, n° 439 — *C.I.F.M.* 1982 7, p. 141-142, n° 101; pl. LIII, fig. 106). — ISTA SEPVLTVRA EST IOHANNIS MOLINERII CAMPSORIS THOLOSE ET EIVS FRATRIS (Toulouse, M.A. — RACHOU 1912, p. 241, n° 564). — ISTA SEPVLTVRA EST MAGISTRI PETRI DE CVGVRONO NOTARII THOLOSANI QVI MIGRAVIT AB HIC SECVLO DIE ... MENSIS ... ANNO AB INCARNATIONE DNI MILL SIMO ...ESIMO ... CVIVS AIA REQVIESCAT (Toulouse, M.A. — RACHOU 1912, p. 250-251, n° 580). — IN NOMINE DOMINI. ISTA SEPVLTVRA EST GVILLI IOHANNIS DE MONTE ASTRUCO QVI OBIIT ANNO MCCCLX II MENSIS AVGVSTI (Toulouse, M.A. — RACHOU 1912, p. 250, n° 579). — ESTA SEPVLTVRA ES DEN BERNAT AT DE GARDOH FLESSADIER (Toulouse, M.A., galerie d'épigraphie médiévale, n° 51 — RACHOU 1912, p. 253, n° 586 — *C.I.F.M.* 1982 7, p. 147-148, n° 109; pl. LVII, fig. 114). — ESTA CEPVLTVRA ES DE GVILLEM DE MON CRABIER (Toulouse, M.A. — RACHOU 1912, p. 253, n° 585 — *C.I.F.M.* 1982 7, p. 147, n° 108; pl. LVII, fig. 113). — ANNO DOMINI MCCCLIII RO FAICIT – ISTA SEPVLTVRA ES DEN GELIS BVO (Toulouse, M.A. — RACHOU 1912, p. 312, n° 771 *bis b*).

29. DU MÈGE 1859/60 I-2, p. 530 (passage cité ci-dessus, p. ==). — Cf. DU MÈGE 1844 II, p. 3, 17, 20, 31 — cf. DU MÈGE 1846 IV, p. 485 — cf. MAGNY 1857 IV, p. 86 — cf. DU MÈGE 1858-1862, *Explication des planches de l'Atlas*, p. 5, c. 1.

30. LAFAILLE 1687 I, *Annales*, p. 25, 47, 53, 61; cf. p. 20 et *Table des noms des Capitouls* (non paginée) — BORDES 2006 II, p. 29 (1304-1305: *Arnaldus de Samatano* [Dalbade]), p. 40 (1314-1315: *idem*), 45 (1319-1320: *idem*), 50 (1324-1325: *idem*).

31. DU MÈGE 1844 II, p. 31.

32. « Arnaud de SAMATAN, Marchand. » (ABEL-FROIDEFOND 1786, p. 38) — BORDES 2006 II, p. 50 (1324-1325: *Arnaldus de Samatano, mercator*).

33. « La famille de Bernard de Samatan a fait souche d'argentiers à Toulouse durant tout le quatorzième siècle. Lui-même paraît être entré dans le capitoulat en 1321. » (ROSCHACH 1880, p. 5; cf. p. 4, 7). — La rue des Argentiers du quatorzième siècle (1339, 1359) correspond à l'actuelle rue Gambetta (CHALANDE 1927 II, p. 209, n° 301).

34. DU MÈGE 1858-1862, *Explication des planches de l'Atlas*, p. 5, c. 1 — DU MÈGE 1858 I-1, p. XVII.

## Deux monuments imaginaires

Or il n'est pas croyable que les armes des Comminges aient pu être représentées sous une telle forme à l'époque médiévale.

On ignore comment les comtes de Comminges des treizième et quatorzième siècles blasonnaient les armes figurées sur leur bannière ou leur écu<sup>35</sup>. Les représentations qui nous en restent sur les empreintes de leurs sceaux<sup>36</sup>, des peintures murales<sup>37</sup>, des miniatures<sup>38</sup>, des ouvrages de sculpture<sup>39</sup>, laissent reconnaître plus ou moins nettement une croix pattée. Pour des raisons peut-être techniques<sup>40</sup>, les bras de la croix s'élargirent et se rejoignirent à leurs extrémités, ne laissant plus voir le champ de l'écu que par quatre échancrures oblongues, comparables à des « amandes » ou à des « feuilles de laurier »<sup>41</sup>, plus tard appelées « otelles ».

Il s'éleva au dix-septième siècle un débat parmi les héraldistes sur l'origine et la signification de l'otelle, « dont le nom n'est pas moins bizarre, que sa figure est rare dans les armoiries »<sup>42</sup>, controverse doublée d'une querelle quant à l'interprétation des armes de Comminges. Claude Le Laboureur, après Christophe Justel, regardait celles-ci comme une « croix patée »<sup>43</sup>, alors que Claude François Menestrier, à la suite de Jean Le Féron et de Philibert Monet, y voyait des « otelles disposées en sautoir »<sup>44</sup>. L'*Armorial général* de France dressé vers 1700 par Charles René d'Hozier consacra la seconde interprétation : « Roger de Cominges, Sgr. de Sieurac. Porte de gueules à quatre amendes pelées ou oteles d'argent posées en sautoir. »<sup>45</sup>. Cependant, en 1726, les continuateurs de l'ouvrage du Père Anselme de Sainte-Marie rectifièrent la lecture des armes comtales : « D'argent à la croix patée de gueules, & que depuis l'on a mal expliqué de gueules à quatre amendes ou otelles d'argent »<sup>46</sup>. Dans son *Armorial général* publié en 1861, Johannes Baptista Rietstap a tenté de régler la question en distinguant des « armes anciennes » (d'argent à la croix pattée de gueules) et des « armes modernes » (de gueules à quatre otelles d'argent)<sup>47</sup>.

35. Le continuateur anonyme de la *Chanson de la croisade contre les Albigeois* mentionne à la date de 1217 *las doas crotz uermelhas* (MEYER 1875 I, p. 264 [vers 6315] — MARTIN-CHABOT 1967 III, p. 12 [laisse 187, vers 65]) qui « devaient être celles des bannières du comte de Comminges et de son parent Roger, vicomte de Couserans » (MARTIN-CHABOT 1967 III, p. 13-14, n. 8), et non pas celles de « Toulouse » et du « comte de Toulouse » (MEYER 1879 II, p. 324, n. 4).

36. Voir la série des divers sceaux utilisés par les comtes de Comminges de 1219 à 1390 (Paris, A.N.F. et B.N.F. — H.G.L.<sup>1</sup> 1745 V, p. 686; pl. h.-t. III, n° 14; pl. h.-t. IV, n° 15 — DOUËT D'ARCQ 1863 I, p. 357-358, n°s 593-597 — DEMAY 1885 I, p. 30, n° 275; p. 285, n°s 2689-2690; p. 286, n° 2698 — LA PLAGNE BARRIS 1888 I, p. 142-149, n°s 179-185 — ROSCHACH 1904, p. 51, 55, 57, 627, 629, 633, 635).

37. Voir par exemple, dans la tour de Palmata à Gaillac (Tarn), une peinture murale datable du milieu du treizième siècle qui représente un chevalier portant un écu aux armes de Comminges (ROSSIGNOL 1864, p. 327; pl. h.-t. face à la p. 328 — ROSSIGNOL 1865, p. 299, 302; 2<sup>e</sup> pl. h. t. après la p. 303 — NAPOLÉONE - GUIRAUD - VIVIÉS 2002, p. 109; p. 110, fig. 20).

38. Voir par exemple, dans un manuscrit confectionné à Toulouse en 1296, plusieurs miniatures figurant les armes de Comminges sur divers supports : bannières de busines, chapiteaux (Paris, B.N.F., Département des manuscrits, ms. latin 9187, f. 21 = p. 41; f. 28<sup>r</sup> = p. 56; f. 33 = p. 65; f. 40 = p. 79; f. 41 = p. 81).

39. Voir par exemple l'écu aux armes de Comminges taillé sur l'une des clefs de voûte du transept de l'ancienne abbatale cistercienne Sainte-Marie d'Eaunes (Haute-Garonne), datables de la seconde moitié du treizième siècle (fig. 6) (PASTOUREAU 1997, p. 234, fig. 258; p. 235, 399 — CABAU 2006, p. 262).

40. Voir dans le manuscrit confectionné à Toulouse en 1296 une miniature représentant une salle dont les quatre chapiteaux portent les armes de Comminges (fig. 6) : sur un fond rouge, le contour de l'écu et les zones visibles de son champ ont été ajoutés à la peinture blanche (B.N.F., Département des manuscrits, ms. latin 9187, f. 41 = p. 81); il résulte de ce procédé d'exécution une ambivalence visuelle semblable à celle que produit le logotype d'une firme française de distribution commerciale de masse. — Dans un armorial figuré datable des environs de 1300, un dessin de l'écu du « cte de cminge » peint à la gouache donne aux échancrures des formes individualisées qui font oublier la figure de la croix pattée (Paris, A.N.F., MM 684L/AE 25, n° 6 [« Armorial Le Breton »], f. V<sup>r</sup> = p. 12 — PASTOUREAU 1997, p. 331, fig. 322; p. 402).

41. Dans une salle de l'ancien château de Rivoli, près de Turin, un décor créé en 1310 et connu par une description du début du quinzième siècle figurait le comte de Comminges Bernard VII († 1312) avec son écu : « VI. Comes de Cuminges, de gules a III amandes d'argent folliées de lourier d'argent. » (Turin, Archives d'État, Sezione I, Procolli Tribù, n. 1 — MÉRINDOL 2000, p. 379).

42. MENESTRIER 1661, p. 102.

43. JUSTEL 1645, p. 52 (« d'argent à la croix patée de gueule »); cf. p. 50, 64; cf. *Preuves*, p. 79, 83, 156 — LE LABOUREUR 1658, p. 244-245.

44. MENESTRIER 1661, p. 132. — « de gueules, à quatre otelles d'argent, passées en sauteur, qui est de Comminge » (LE FÉRON 1555, f. 28<sup>r</sup>). — « Otele, figure de fer de lance, assés large sur le derriere, qui se met au nombre de quatre, rangées an sautoir, les pointes an dehors, an matiere de Blason [...] La Maison de Cominges porta iadis de gueules, à quatre Oteles d'argeant, passées an sautoir [...] » (MONET 1631, p. 142 — MENESTRIER 1661, p. 104). — « Otelles sont bouts de fers de piques que l'on a appellez amendes pelées par abus, parce qu'ils en ont la figure. »; « Cominges, de gueules à quatre otelets ou amendes pelées d'argent. » (MENESTRIER 1695, p. 40, 104; pl. 105).

45. HOZIER 169. XIX-2, p. 1070-1071, n° 17. — « Roger de Cominges, Sgr. de Sieurac. » (HOZIER 169. XIV, p. 832, [fig. n° 17]) (fig. 6). — Les écus aux quatre amendes pelées se retrouvent dans les armoiries des villes de Muret et de Samatan, en partition (HOZIER 169. XIV, p. 822, 826 — HOZIER 169. XIX-2, p. 1061-1062, 1064).

46. H.G.C.M.R.F.<sup>3</sup> 1726 II, p. 629; cf. p. 647.

47. RIETSTAP 1861, p. 264.

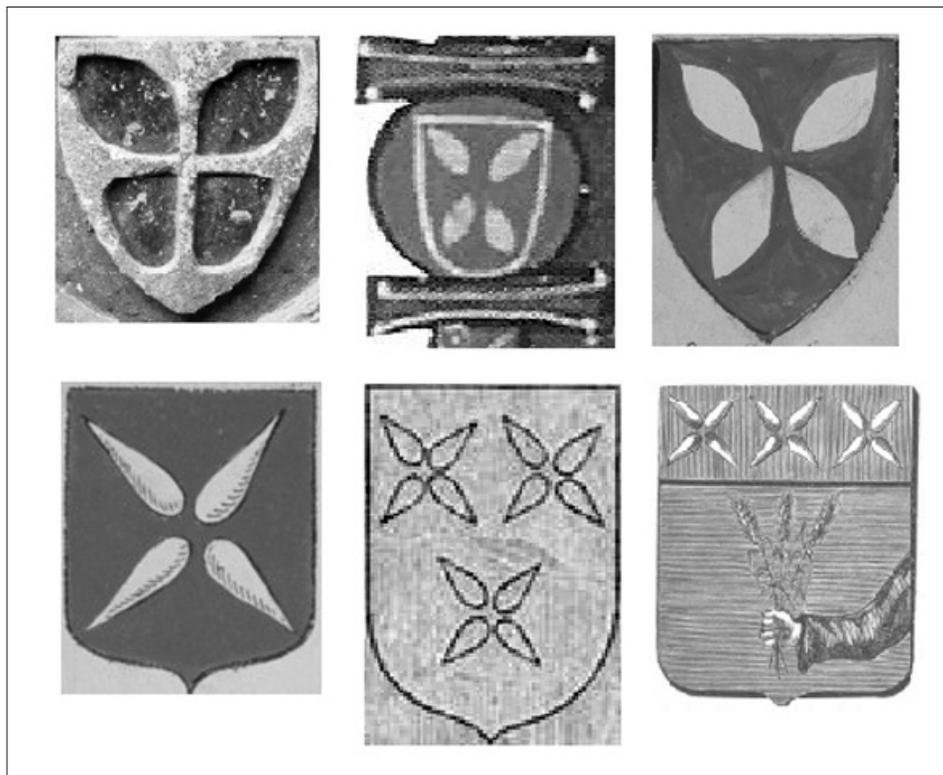


FIG. 5. AVATARS DES ARMES DE COMMINGES. Armes de la lignée comtale : vers 1250/1300 (en haut, à gauche), 1296 (en haut, au centre), vers 1300 (en haut, à droite), vers 1700 (en bas, à gauche). Armes imaginées des Samatan de Toulouse, 1858/1862 (en bas, au centre). Armes altérées des Samatan de Marseille, 1857 (en bas, à droite). *Clichés Daniel Cazes, B.N.F., Patrice Cabau, et C.A.O. Patrice Cabau.*

Les écus tracés sur les dalles tumulaires d'Arnaud et de Bernard de Samatan portent ainsi des meubles issus de l'interprétation moderne des armes des comtes de Comminges (fig. 5). Outre le fait que les armoiries figurées sur les monuments de la planche 19 représentent un anachronisme, elles constituent par ailleurs une aberration héraldique : les quatre otelles adossées en sautoir n'ont de sens que dans le cadre formé par l'écu, ou une partition de l'écu ; en disposer trois groupes (2 et 1) flottant au milieu du champ est une absurdité.

Nous voici dès lors fondé à nous interroger sur l'authenticité des deux plates-tombes. Faire l'hypothèse de créations d'Alexandre Du Mège permettrait d'expliquer toute une série d'anomalies :

- les dimensions réduites des « tombeaux » « retrouvés » par l'archéologue<sup>48</sup> : il a évoqué des « pierres tombales »<sup>49</sup> de « très petite dimension »<sup>50</sup>, des « débris de tablettes de pierre »<sup>51</sup> – c'est en des termes semblables qu'il désignait le support de l'épithaphe d'Arnaud de Samatan : une « tablette de marbre »<sup>52</sup> ; deux inscriptions funéraires du cloître de Saint-Étienne portent certes une petite effigie du défunt, sculptée en bas-relief ou gravée, mais il s'agit d'épithaphe murales – ce sont celles des chanoines Aymeric de Samatan († 1282 – hauteur : 37,5 cm ;

48. « Madame Marie-Thérèse de Villeneuve-Arifat, filleule de Madame la Dauphine. On lui doit, entre autres ouvrages, les *Eloges de l'abbé Delille* [Toulouse, 1856, in-8°] et *du comte de Mestre* [lire *Maistre* – Toulouse, 1853, in-8°], dont le fils vient de s'allier à ces Samatan dont nous avons retrouvé les tombeaux ; ces deux discours, profondément pensés et écrits avec un grand talent de style, ont obtenu le prix d'éloquence, décerné par l'Académie des Jeux Floraux. » (DU MÈGE 1859/60 I-2, p. 535, n. 2). — Du Mège a ici confondu le comte Joseph de Maistre (1753-1821) et le vicomte Aimé Jules de Maistre (1788-1848) (voir ci-dessous, note 90).

49. DU MÈGE 1859/60 I-2, p. 530 (passage cité ci-dessus, p. ==).

50. DU MÈGE 1858-1862, *Explication des planches de l'Atlas*, p. 5, c. 1.

51. DU MÈGE 1858 I-1, p. XVII (passage cité ci-dessus, p. ==).

52. DU MÈGE 1846 IV, p. 274.

53. Toulouse, Musée des Augustins, galerie d'épigraphie médiévale, n° 22 — RACHOU 1912, p. 180-181, n° 435 — RACHOU 1937, p. 406, c. 1 — *C.I.F.M.* 1982 7, p. 135-136, n° 95 ; pl. LI, fig. 101 — CAZES 1998, p. 166 ; p. 167, fig. 104.

largeur: de 45 à 45,4 cm)<sup>53</sup> et Arnaud Chevalier († 1321 – hauteur: 30 cm, largeur: 53 cm)<sup>54</sup>; les dalles des plates-tombes sont très généralement d'une longueur supérieure à deux mètres;

- la taille en cuvette: cette technique n'est pas attestée à Toulouse ou dans sa région pour les dalles gravées au trait;

- le fond vide: l'effigie du défunt s'insère normalement dans un décor architectural comportant deux édicules latéraux surmontés de pinacles et (ou) deux colonnes supportant un arc polylobé que somme un gâble à crochets terminé par un fleuron<sup>55</sup>;

- la forme des quatre écus armoriés, quasiment identiques: ce n'est guère celle des écus du quatorzième siècle, qui sont dans leur partie inférieure plus nettement triangulaires;

- la roideur de la représentation des deux personnages, alors que l'image des défunts, animée souvent d'une inclinaison de tête ou d'un léger déhanchement, pourrait les faire croire en prière<sup>56</sup>;

- l'absence d'animal (chien ou lion) aux pieds des deux trépassés, dont les cas sont très rares pour cette époque<sup>57</sup>;

- les différences entre les textes inscrits figurés et leur transcription supposée;

- les bizarreries de formulation de l'épithaphe d'Arnaud; le titre de *capitol* ou *capitol de Tolosa* ne correspond pas au formulaire municipal en usage à partir de 1315: *senhor del Capitol de Tolosa*<sup>58</sup> – par ailleurs, la fin du texte complet tiendrait difficilement sur le seul quatrième côté, à gauche<sup>59</sup>;

- l'incongruité du lieu de sépulture: Du Mège déclare avoir « retrouvé » les deux monuments funéraires des Samatan dans le cloître de Saint-Étienne et les avoir retirés « du milieu des ruines amoncelées de cette religieuse enceinte »; il serait bien surprenant que deux habitants du quartier et de la paroisse de la Dalbade aient pu être inhumés dans le cloître du Chapitre de la cathédrale sans avoir été reçus chanoines *in fine*, et il serait encore plus étrange que l'obituaire de Saint-Étienne ne fasse d'eux aucune mention.

54. Toulouse, Musée des Augustins, galerie d'épigraphie médiévale, n° 27 — RACHOU 1912, p. 182, n° 440 — RACHOU 1937, p. 406, c. 2 — CAZES 1998, p. 168-169; p. 170, fig. 116; p. 171.

55. Une plate-tombe gravée provenant de l'ancienne abbatale cistercienne Saint-Laurent de Goujon (Gers, arr. Auch, cant. L'Isle-Jourdain, com. Auradé) fait figure d'exception: celle de l'abbesse *Longrua* de La Roque († 1278/1287 — Toulouse, Musée des Augustins — FONS 1860, p. 340, 341; cf. p. 338; 1<sup>re</sup> pl. h.-t., face à la p. 340 — ROSCHACH 1865, p. 299, n° 802; cf. p. 298 — RACHOU 1912, p. 329, n° 812; cf. p. 328 — cf. *G.C.*<sup>4</sup> 1785 XIII, *Ecclesia Tolosana*, c. 89, n° VIII); ce monument est du reste « d'un travail extrêmement barbare » (ROSCHACH 1865, p. 299, n° 802).

56. Voir par exemple les effigies funéraires gravées de Marquise de Lias, dame de Bonrepos et de Lias († 1293 — Toulouse, Musée des Augustins — RACHOU 1912, p. 327-328, n° 811 — *C.I.F.M.* 1982 7, p. 138-139, n° 98; pl. LII, fig. 104 = « 103 » — CAZES 1982 1, p. 75, n° 114 — CAZES 1998, p. 171), des chanoines de Saint-Étienne Olivier de Béziers († 1319 — Toulouse, Musée de l'Institut catholique — *C.I.F.M.* 1982 7, p. 58-59, n° 30 *ter* — CAZES 1998, p. 129, 169; p. 171, fig. 121) et Arnaud Chevalier († 1321 — Références ci-dessus, note 25).

57. La plate-tombe de l'abbesse de Goujon *Longrua* de La Roque apparaît ici encore comme une exception (voir ci-dessus, note 55).

58. Comme Ernest Roschach en a fait la remarque, « En 1315, une révolution s'accomplit dans le formulaire municipal. Le titre de *consuls* disparaît pour faire place à celui *seigneurs du chapitre (domini de capitulo)*. » (*H.G.L.*<sup>3</sup> 1879 VII, p. 251). — Alexandre Du Mège le savait d'ailleurs pertinemment: « [...] les consuls de Toulouse sont nommés dans les actes en langue romane, *li Senhors de Capitol de Tholosa* [...] » (*H.G.L.*<sup>2</sup> 1841 III, *Additions et notes*, note 13, p. 47, c. 2).

59. La fin de l'épithaphe est indiquée par Du Mège dans la notice qu'il lui a consacrée dans sa *Description du Musée des Antiques de Toulouse*, datée de novembre 1844 et restée à l'état de manuscrit: « pierre sepulcrale d'arnaud de Samatan, capitol de Toulouse / durant les Années 1303, 1314, 1319, 1324. On croit qu'il descendait de / guiraut de Samatan, qui selon la chronique romane en ~~xxxxx~~ Prose publiée / dans l'*histoire Générale de Languedoc*, commandait dans la ville de [Marmande] / lorsque cette place fut assiégée par l'armée des Croisés français / et par le prince Louis depuis roi. on lit en effet dans cette chronique / que le comte de Montfort ayant fait donner un assaut à la ville de / Marmande, les habitans sortirent de la place commandés par un homme / d'une grande Bravoure, nommé Guiraud de Samatan, et qu'ils combattirent / avec tant de Valeur que l'on ne savait point de quel côté était l'avantage / “et adonc de grand ira et corros que a agut (amalric) tot incontinen / a faict donar l'assaut aldit Marmanda; mais los deldit Marmanda / no presen gayre, mais [son] yssits de ladita villa, et sos ennemics son venguts / frapar, desquals era capitani ung valen home, apellat Guiraut de / Sametan, et talamen an faict et combatut, que de cascan cartier / ne son pro demorats, talamen que on no sabia qui en avia del / melhor, ...” L'inscription gravée sur cette pierre sepulcrale est ainsi / concue *Aisso: es: la: sepultura: den: arnau: de: Samata: que: foc: cossol: de: tolosa: / los: ans: que: om: comtava: M: CCC: III: MCCC: XIII: M: CCC: XVIII: EM: CCC: XXIII:...* / (1) Voyez la Cansos dels Eretges d'Albèges vers 7136, 7193, 7220, 7744 [lire 7644], 7792, / 8357. // La famille de Samatan subsiste encore honorablement à Marseille / ayant ainsi traversé six siècles ~~sans dérogeance~~ depuis son entrée dans le capitoulat, chose bien rare alors / qu'un pays est désolé par de longues & sanglantes révolutions. » (DU MÈGE 1844, p. 905-906). — Le passage de la version en prose de la *Chanson* de la croisade contre les Albigeois se trouve reproduit au tome VI de l'*Histoire générale de Languedoc* rééditée par Du Mège (*H.G.L.*<sup>2</sup> 1842 V, p. 520, c. 2); les vers auxquels il est renvoyé en note sont ceux du texte original de la *Chanson* publié par Claude Fauriel, mais, par suite d'une confusion, ces références concernent en réalité un autre héros du parti méridional, Hugues de la Motte (FAURIEL 1837, p. 486, 490, 492, 518, 528, 566). — Du Mège déclarera plus tard que l'inscription était incomplète des dates: « *Le reste manque.* » (DU MÈGE 1858-1862, *Explication des planches de l'Atlas*, p. 5, c. 1 [passage cité ci-dessus, p. =]). — En procédant au récolement des collections lapidaires du musée, Paul Mesplé a porté au crayon, en tête de la notice que nous venons de transcrire, un point d'interrogation.

On sait qu'Alexandre Du Mège a cédé à plusieurs reprises à la tentation du pastiche. Au jugement d'Ernest Roschach, qui lui succéda en 1862 comme conservateur du Musée de Toulouse, « les écarts d'une imagination trop souvent impuissante à se maîtriser elle-même, la tendance à abuser du crédit que lui avaient mérité, dans l'opinion de ses contemporains, des travaux considérables et de très réels services, la passion de l'inédit, le désir immodéré de découvrir des documents exceptionnellement utiles et rares en suppléant[,] au besoin, à la réalité, l'ont quelquefois mené fort loin »<sup>60</sup>.

Pour nous en tenir aux faux monuments funéraires du Moyen Âge, nous citerons :

- les deux dalles tumulaires gravées à l'effigie de Simon de Montfort († 1218), l'une à Toulouse et l'autre à Carcassonne, fabriquées entre 1820 et 1845, dont l'authenticité fut vite mise en doute, notamment par Prosper Mérimée (exemplaire de Carcassonne : « Je ne puis admettre que cette grande vilaine gravure soit du treizième siècle [...] il y a toujours des événements compliqués dans toutes les découvertes de M. Dumège », lettre du 30 août 1845) et par Ferdinand de Guilhermy (exemplaire de Toulouse : « ce serait la première édition de ce que M. Du Mège appelle la tombe de Simon de Montfort ; il en a fait faire une pareille pour la cathédrale de Carcassonne », notes de 1845 ou 1846)<sup>61</sup> ;

- la plate-tombe figurant un « chevalier armé de toutes pièces », de la famille toulousaine de Madron : cette « pierre sépulcrale qui porte la date de l'an 1300 » fut confectionnée avant 1844, et le baron de Guilhermy en releva également l'inauthenticité<sup>62</sup> ;

- les quatre plates-tombes gravées aux effigies des archevêques de Toulouse Jean de Cardaillac († 1390), Pierre de Saint-Martial († 1401), Vital de Castelmaurou († 1410) et sans doute Dominique de Florence († 1422), dont Daniel Cazes a montré qu'il s'agissait de « pastiches de dalles funéraires gothiques » recrées en 1829 à l'instigation de Du Mège<sup>63</sup>.

L'étude comparative des visages prêtés aux archevêques de Toulouse, au chevalier de Madron et aux Samatan se révèle probante : dessins comparables pour le nez, les yeux, les arcades, le haut du menton ou le ras du cou, chevelure analogue (fig. 6) ; les plates-tombes d'Arnaud et de Bernard de Samatan sont bien de l'invention de l'archéologue.

## Une généalogie fabuleuse

Les notices publiées par Alexandre Du Mège en 1858 et 1859/1860 sur la famille de Samatan (reproduites ci-dessus) présentent de troublantes similitudes avec celle que Ludovic de Magny a insérée dans le quatrième volume de son *Nobiliaire universel*, paru en 1857 : « DE SAMATAN - LANGUEDOC ET PROVENCE »<sup>64</sup>. La mise en parallèle de ces divers textes montre que Du Mège en est le seul auteur. Les versions de 1858-1860 sont des réécritures plus ou moins abrégées de la notice de 1857, mais elles y ajoutent des précisions concernant les monuments funéraires de

60. ROSCHACH 1904, p. 95 — MILHAU 1982, p. 54.

61. PEYTAUVIE 2009, p. 27-29.

62. Plate-tombe prétendue du chevalier de Madron : Toulouse, Musée des Augustins — DU MÈGE 1844, p. 906 — [ROSCHACH 1865, pièce non inventoriée] — [RACHOU 1912, p.n.i.] — [RACHOU 1937, p.n.i.] — CAZES 1982 1, p. 66 ; p. 69, n° 93 et fig. 93 — CAZES 1982 2, p. 83 ; p. 84, pl. XV.

63. Pastiches de plates-tombes gravées aux effigies d'archevêques de Toulouse : Jean de Cardaillac († 7 octobre 1390 — Toulouse, Musée des Augustins — DU MÈGE 1828 1, p. 117-119, n° 404 — DU MÈGE 1835, p. 221-222, n° 575 — CASTELLANE 1837 3, p. 268 — DU MÈGE 1844, p. 891, [n° 575] — ROSCHACH 1865, p. 229, n° 656 ; cf. p. 228 — RACHOU 1912, p. 166, n° 411 ; cf. p. 165 — RACHOU 1937, p. 400, c. 1 — CAZES 1982 1, p. 65 ; p. 67, n° 88 — CAZES 1982 2, p. 63, 64-65, 69, 73, 76 ; p. 66, pl. I) ; Pierre de Saint-Martial († décembre 1401 — Toulouse, M.A. — DU MÈGE 1828 1, p. 119, n° 406 — DU MÈGE 1835, p. 222, n° 576 — CASTELLANE 1837 3, p. 270 — DU MÈGE 1844, p. 891, [n° 576] — ROSCHACH 1865, p. 229, n° 657 ; cf. p. 228 — RACHOU 1912, p. 166-167, n° 412 ; cf. p. 165 — RACHOU 1937, p. 400, c. 1 — CAZES 1982 1, p. 65 ; p. 67-68, n° 89 et fig. 89 — CAZES 1982 2, p. 63, 64, 65, 69, 73, 76 ; p. 67, pl. II ; p. 68, pl. III ; p. 74, pl. VII) ; Vital de Castelmaurou († 1<sup>er</sup> août 1410 — Toulouse, M.A. — DU MÈGE 1828 1, p. 119, n° 407 — DU MÈGE 1835, p. 222, n° 577 — CASTELLANE 1837 3, p. 271 — DU MÈGE 1844, p. 897, [n° 577] — ROSCHACH 1865, p. 229-230, n° 658 ; cf. p. 228 — RACHOU 1912, p. 167, n° 413 ; cf. p. 165 — RACHOU 1937, p. 400, c. 1-2 — CAZES 1982 1, p. 65 ; p. 68, n° 90 — CAZES 1982 2, p. 63, 64, 65, 69, 73, 76 ; p. 70, pl. IV ; p. 75, pl. VIII) ; Dominique de Florence († 17 mars 1422 — Toulouse, M.A. — [DU MÈGE 1828 1 : pièce non inventoriée] — [DU MÈGE 1844 : p.n.i.] — [DU MÈGE 1835 : p.n.i.] — [ROSCHACH 1865 : p.n.i.] — RACHOU 1912, p. 170, n° 416 ; cf. p. 165 — RACHOU 1937, p. 401, c. 2 — CAZES 1982 1, p. 65 ; p. 68, n° 91 — CAZES 1982 2, p. 63, 64, 73 ; p. 77, pl. IX ; p. 78, pl. X).

64. MAGNY 1857 IV, p. 85-87.



FIG. 6. PASTICHES DE MONUMENTS FUNÉRAIRES DU MOYEN ÂGE. Plates-tombes d'archevêques de Toulouse : Pierre de Saint-Martial, Vital de Castelmaurou, et sans doute Dominique de Florence (en haut, de gauche à droite) ; plates-tombes de capitulaires du nom de Samatan : Arnaud et Bernard (en bas, de gauche à droite). Clichés Patrick Lasseube, B.M. Toulouse, et C.A.O. Patrice Cabau.

la famille: « On possède les pierres tombales de deux de ces Samatan. [...] On voyait, dans le cloître de l'église de Saint-Saturnin, l'épithaphe, en vers français, d'un autre Samatan »<sup>65</sup>.

Dans les années 1840, Alexandre Du Mège entreprit des travaux historiques de grande ampleur. Ce furent, de 1840 à 1846, la réédition, l'annotation et la continuation de l'*Histoire générale de Languedoc* de dom Devic et dom Vaissete (dix volumes), puis, de 1844 à 1846, la publication de l'*Histoire des Institutions... de la ville de Toulouse* (quatre volumes). Disposant ainsi de matériaux abondants, il pouvait exalter le souvenir des vieilles familles méridionales: *Gloriae Majorum* !<sup>66</sup>.

L'histoire des Samatan écrite par Alexandre Du Mège se joue en deux actes, qui correspondent à deux époques, Moyen Âge et Temps modernes, et à deux régions, Languedoc et Provence.

La section médiévale et languedocienne, la plus développée, a pour sources principales les ouvrages qui viennent d'être cités, ainsi que l'indiquent les références de la notice de 1857. Le récit de Du Mège a commencé à s'élaborer un peu avant le milieu des années 1840, sur la base de « conjectures très plausibles »<sup>67</sup>, devenues une

65. « Quelques chevaliers du nom de Samatan, issus d'un rameau détaché des Comminges, rameau qui subsiste encore honorablement en Provence<sup>1</sup>, possédaient, dans le cimetière des Nobles [jouxant le chevet de la basilique Saint-Sernin de Toulouse], un sépulcre, tandis que d'autres personnages de cette famille étaient ensevelis dans l'admirable cloître de Saint-Etienne. // <sup>1</sup> Ce rameau, d'une ancienne famille souveraine, reconnaît pour chef M. le baron Louis de Samatan, habitant à Marseille. » (DU MÈGE - ALDÉGUIER 1854, p. 86). — Aucune mention d'un tombeau des Samatan n'est faite dans l'évocation de l'enceinte claustrale de Saint-Sernin publiée par Du Mège en 1841 (*H.G.L.*<sup>2</sup> 1841 III, *Additions et notes*, note 57, p. 117-119).

66. C'était l'« antique et sainte devise » d'Alexandre Du Mège (DU MÈGE 1859/60 I-2, p. 568), qu'il a donnée à la Société archéologique (PEYRUSSE 1982, p. 28) et qui figure sur la page de titre de sa première *Description du Musée des Antiques de Toulouse* (DU MÈGE 1835).

67. « C'est à côté de cette statue [sépulcrale armée, représentant Raymond de Puybusque], dans le mur, que paraissait la tablette de marbre sur laquelle était gravée l'épithaphe d'Arnaud de Samatan (\*), membre d'une très ancienne famille qui subsiste aujourd'hui à Marseille, et que des conjectures très plausibles font descendre d'Odon de Samatan, fils de Bernard IV, comte de Comminges, et de Dias de Muret. // (\*) Cette épithaphe est placée dans la GALERIE DES TOMBEAUX, et indiquée sous le numéro 598, Voyez le même ouvrage [DESCRIPTION DU MUSÉE DES ANTIQUES DE

décennie plus tard « une tradition qui paraît certaine »<sup>68</sup> : la famille « descend de la maison de Comminges, par Odon de Samatan, fils de Bernard IV, comte de Comminges, et de Dias de Muret ».

Du Mège commence par le rappel de faits rapportés dans un chapitre de l'*Histoire générale de Languedoc*, qu'il abrège très rapidement : « En 1139, Odon de Samatan, figura comme témoin au mariage de sa sœur, Bernarde de Comminges, avec Roger, vicomte de Carcassonne. En 1140, ce même Odon de Samatan, ainsi que son père, Bernard IV, comte de Comminges, fit don à l'abbaye de Lézat, et à Aton, qui en était abbé, de plusieurs domaines situés à Muret. »<sup>69</sup>.

Lisons le texte de dom Devic et dom Vaissete dans son édition originale imprimée en 1733 :

« XLV. Mariage de Roger vicomte de Carcassonne, avec Bernarde fille de Bernard comte de Comminges.

Le domaine du comté de Comminges, partagé auparavant en différentes branches<sup>c</sup>, étoit alors [en 1139] réuni sur la tête de Bernard dont on vient de parler. Ce comte avoit épousé Dias fille & heritiere de Godefroi seigneur du château de Muret au diocèse de Toulouse, & vassal pour ce château, du feu vicomte Bernard-Aton. Il avoit de sa femme, au mois de Mai [*lire* d'Avril] de l'an 1139. trois fils, nommez Bernard de Comminges, Roger & Odon de Samatan, & une fille appelée Bernarde. Il donna alors celle-ci<sup>d</sup> en mariage à Roger vicomte de Carcassonne de Razes & d'Albi, avec les châteaux de Lille & de Caselas dans le Comminges. Godefroi ayeul de Bernarde lui donna de son côté le château de Muret dont il avoit déjà disposé en faveur de sa fille Dias, & qu'il avoua devoir tenir en fief de Roger. Il fit cette donation à condition que si ce dernier mouroit sans enfans de Bernarde, le château de Muret reviendroit au comte de Comminges. Celui-ci appela en même temps Roger son gendre, tant à la succession de son comté, qu'à celle des châteaux de Muret & de Samatan que sa femme lui avoit apportez en mariage, en cas qu'il vînt à décéder sans enfans mâles ; mais Roger étant mort lui-même sans posterité, ces deux châteaux situez dans le Toulousain, demeurèrent dans la maison de Comminges, & furent unis au comté de ce nom. Ils ont donné le leur à deux petites villes qui sont l'une & l'autre capitales de deux châtellenies très-considerables du comté de Comminges. La dernière appartient aujourd'hui au diocèse de Lombez. Bernard comte de Comminges, & son fils Odon donnerent<sup>e</sup> en 1140. quelques domaines situez à Muret, à l'abbaye de Lezat, & à Aton qui en étoit abbé. »<sup>70</sup>.

Pris dans son intégralité, le récit des Bénédictins montre exactement le contraire de ce que Du Mège entendait établir par son abrègement : le lignage des seigneurs de Samatan s'est fondu dans la dynastie commingeoise vers le milieu du douzième siècle, et il n'y a jamais eu de « chevaliers du nom de Samatan, issus d'un rameau détaché des Comminges »<sup>71</sup>.

La suite de la « généalogie » consiste en l'énumération de personnages appelés « de Samatan », censés appartenir à la même famille, dont les noms ont été surtout glanés dans les « Annales du Capitole de Toulouse »<sup>72</sup>. Il y en a bien d'autres encore<sup>73</sup> – la diffusion géographique du nom d'origine *de Samatano* à partir du douzième siècle participe des mouvements migratoires mis en évidence par Charles Higounet<sup>74</sup>.

TOULOUSE, 1835], p. 229. » (DU MÈGE 1846 IV, p. 274 [évocation du cloître de Saint-Étienne]). — Aucune mention de la famille de Samatan n'est faite dans les diverses versions de la « description » du cloître de Saint-Étienne publiées auparavant par Du Mège, notamment dans celle de 1841 (*H.G.L.*<sup>2</sup> 1841 III, *Additions et notes*, note 10, p. 19-24). — Du Mège ne commence à y faire allusion qu'à partir de novembre 1844, au plus tard (DU MÈGE 1844, p. 906 [passage cité ci-dessus, note 59]).

68. « On trouvait dans cette rue [*Jouts Aigues*] une maison appartenant à Jehan de Samata, et l'on pourrait reconnaître dans ce particulier l'un des membres de cette ancienne famille qui, selon une tradition qui paraît certaine, descend de la maison de Comminges, par Odon de Samatan, fils de Bernard IV, comte de Comminges, et de Dias de Muret. Cette famille, qui entra dans le Capitoulat, en 1303, 1306, 1314, 1319 et 1324, s'établit, en 1593, à Marseille où elle est représentée aujourd'hui par M. le baron Nicolas Louis de Samatan, et Hyppolite de Samatan, son frère. » (DU MÈGE IV 1846, p. 485). — Jean de Samatan n'est pas mentionné par Jules Chalande (CHALANDE 1919 I, p. 112-116, n° 52).

69. DU MÈGE 1859/60 I-2, p. 529 (passage cité ci-dessus, p. ==).

70. *H.G.L.*<sup>1</sup> 1733 II, p. 428 [nous omettons les notes appelées par les lettres figurant en supérieur] — *H.G.L.*<sup>2</sup> 1841 IV, p. 105, c. 2 — *H.G.L.*<sup>3</sup> 1872 III, p. 714-715.

71. DU MÈGE - ALDÉGUIER 1854, p. 86 (passage cité ci-dessus, note 65). — HIGOUNET 1949 I, p. 40-42, 46-47.

72. MAGNY 1857 IV, p. 86.

73. Plutôt que de dresser, assez inutilement ici, une liste d'individus dits *de Samatano*, nous préférons citer l'observation, si justifiée dans le cas qui nous occupe, que Du Mège lui-même faisait en 1841 : « Cette habitude de prendre des surnoms tirés des lieux qu'on habitait a dû occasionner [*sic*] plusieurs erreurs historiques. On a cru reconnaître des membres de plusieurs familles souveraines dans de simples particuliers qui portaient des surnoms pareils à ceux des fiefs ou des villes que ces familles possédaient : cependant rien ne démontre, par exemple, que *Tozet de Toulouse*, dont il est parlé dans plusieurs chartes encore conservées, descendit de l'illustre famille des comtes de cette ville, ni que les chanoines Bertrand et Pierre *de Tholosa*, le premier mort en 1246, le second en 1251, fussent sortis de cette dynastie, si justement célèbre. » (*H.G.L.*<sup>2</sup> 1841 III, *Additions et notes*, note 12, p. 25, c. 1).

74. HIGOUNET 1943, p. 495 — HIGOUNET 1953, p. 6, 14.

En somme, la partie médiévale des notices de Du Mège paraît plutôt dénuée de pertinence historique<sup>75</sup>.

La section moderne et provençale de la généalogie des Samatan est traitée de manière plus succincte, et sans doute plus exacte, à partir de renseignements provenant de Marseille. Ceux-ci ont pu être donnés par des membres de la famille elle-même. Cependant, il semble qu'Alexandre Du Mège ait été en relation avec un « vieux Marseillais » qui fit publier en 1844 des *Esquisses historiques. Marseille depuis 1789 jusqu'en 1815*. Cet auteur (Laurent Lautard) cite dans une note le deuxième tome de l'*Histoire des Institutions...*, imprimé à Toulouse la même année : « La famille Samatan est originaire du comté de Toulouse où elle a fourni plusieurs capitouls pendant le 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> siècle ; Guillaume Samatan, natif de Castres, dans le comte [*lire* comté] de Toulouse, vint s'établir par mariage à Marseille, où il épousa Hélène de Barres, et c'est de ce mariage qu'est venue la branche qui se perpétue encore à Marseille, cette émigration est établie par son contrat de mariage du 6 janvier 1593, notaire Rigolet de St. Pons à Marseille. // Etat des institutions de Toulouse par Dumège 1844 : Capitouls du nom de Samatan. En 1303 Arnaud de Samatan ; 1306 Bernard de Samatan ; 1314 Arnaud de Samatan ; 1319 Le même ; 1321 Bernard de Samatan. »<sup>76</sup>. L'extrait cité est indubitablement la source d'un passage de la notice de 1857, seul texte de Du Mège qui indique précisément la date du « 6 janvier 1593 »<sup>77</sup>.

On aura remarqué que Du Mège, à chaque fois qu'il parle de la famille de Samatan, ne manque pas de mentionner son représentant contemporain : « le baron de Samatan »<sup>78</sup>.

Louis Nicolas de Samatan, né à Marseille le 13 décembre 1812<sup>79</sup>, propriétaire aisé et généreux<sup>80</sup>, fut créé baron sous la monarchie de Juillet<sup>81</sup>. En 1848, un rapport de police le signalait parmi les « hommes influents » du parti des conservateurs légitimistes de sa ville<sup>82</sup>. Le baron, « type du chevalier chrétien », fut admis en 1849 dans l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, sur la nomination du pape Pie IX<sup>83</sup>. Homme de goût, il avait notamment dans son cabinet une peinture sur bois représentant *La Cène*, exposée au Salon de Marseille en 1861 et alors attribuée au Verrochio<sup>84</sup>, qui a récemment été identifiée comme étant une œuvre originale du Flamand Pieter Coecke van Aelst (1502-1550) maintes fois copiée<sup>85</sup> ; il possédait aussi un tableau de François Lemoyne (1688-1737), *L'Entrée au bain*, mentionné en 1867 dans le *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* de Pierre Larousse<sup>86</sup>. Amateur d'Histoire, le baron

75. Il faut se demander pourquoi Du Mège n'a, dans son histoire des Samatan, fait aucune allusion à l'épithaphe de maître Aymeric de Samatan, chanoine de Saint-Étienne qui fut pendant plus d'un quart de siècle en charge de l'Œuvre de la cathédrale et qui devint en sus chancelier du Chapitre, donc de l'Université de Toulouse († 1282 — Références ci-dessus, note 53). La raison de son silence est sans doute d'ordre héraldique : ce beau monument sculpté, qu'il connaissait depuis plus de cinquante ans et qu'il a souvent mentionné ailleurs, porte deux écus gravés aux armes du défunt : *Parti de [gueules] plain et d'[or] à deux tourteaux de [gueules] l'un sur l'autre*, lesquelles sont un indice que ce personnage important devait être issu de la famille de Montesquiou (cf. HOZIER 169. XIV, p. 410 — cf. *H.G.C.M.R.F.*<sup>3</sup> 1733 VII, p. 262-268 — cf. CHÉRIN - VERGÈS 1784 — cf. LA PLAGNE BARRIS 1889 II, p. 413-416, n<sup>os</sup> 499-505 ; cf. p. 379-380, 396).

76. LAUTARD 1844 I, p. 323, n. 1.

77. L'opuscule consacré en 1894 par le baron Odon de Samatan (1867-1937...) à la mémoire de son bisaïeul Basile (1743-1794), guillotiné cent ans plus tôt, commence par un bref rappel des origines familiales : « La famille de Basile SAMATAN vint s'établir à Marseille en 1595 [*lire* 1593]. Elle arrivait du Languedoc, où son histoire n'avait pas été sans grandeur, et choisit comme résidence cette cité commerçante probablement parce que, contrairement aux idées de l'époque, ici, comme dans les républiques italiennes, le commerce n'emportait point dérogeance à la noblesse. » (SAMATAN 1894, p. 1). — La relation de parenté entre les familles de Languedoc et de Provence a été considérée comme douteuse (BORRICAND 1975 II, p. 1109).

78. Aux mentions déjà indiquées s'ajoute celle que voici : « Il paraît que c'est du nom de ce lieu [Samatan] que provient celui d'une branche de la race comtale de Comminges, représentée aujourd'hui par M. le baron Louis de Samatan, habitant à Marseille. » (*C.S.F.* 1852 XIX-2, 184, n. 2).

79. Paris, A.N.F., BB/11/506, dossier n<sup>o</sup> 1477 X4.

80. En 1842, Louis Nicolas de Samatan offrit le terrain sur lequel fut bâtie l'église placée aujourd'hui sous le double vocable de saint Eugène l'Africain et de saint Eugène de Mazenod. — En 1847, il fit don à la Ville de Marseille d'une partie des terrains de sa propriété d'Endoume, et son nom a été donné à la rue principale du quartier, dans le VII<sup>e</sup> arrondissement, en 1926 (BLÈS 1989).

81. « Les Samatan ont été créés barons par ordonnance du 30 janvier 1846 » (GOURDON DE GENOUILLAC - PIOLENC 1863, p. 161). — « \*SAMATAN (Louis-Nicolas de), baron héréd. (1<sup>er</sup> avril 1846). Marseille (B.-d.-R.). » (ICARD 1933, p. 405). — « Titre de baron héréditaire en faveur de Louis-Nicolas de Samatan, par lettres patentes du 1<sup>er</sup> avril 1840 » (RÉVÉREND - TULARD 1974, p. 131). — L'ouverture du dossier de demande de titre se fit en date du 20 décembre 1845 (Paris, A.N.F., BB/11/506, dossier n<sup>o</sup> 1477 X4).

82. PONTEIL 1930, p. 417 ; cf. p. 415 (rapport au préfet daté du 27 juillet 1848).

83. POLI 1889, p. 66. — Un « Lou[is]-Nicolas baron de Samatan » aurait été admis en « 1817 » comme chevalier dans l'Ordre de Malte (LA ROQUE 1891, c. 281 ; cf. c. 267, n. 1).

84. PARROCEL 1862, p. 127.

85. SÉRAPHIN - LAUPRÉTRE 2013.

86. LAROUSSE 1867 II, p. 57. — Marseille, Musée Cantini (don du baron Odon de Samatan en 1937).

figurait en 1846 dans la liste des souscripteurs de la première réédition de l'*Histoire générale de Languedoc*<sup>87</sup> et en 1887 parmi ceux de la publication du *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse*<sup>88</sup>. Louis Nicolas de Samatan mourut en 1889<sup>89</sup>.

Nous ignorons les circonstances dans lesquelles Alexandre Du Mège fit la connaissance de ce notable provençal honnête homme<sup>90</sup>. Ce qu'il a de certain, c'est qu'il le tenait en très grande considération, au point de lui dédier en juin 1858 son *Archéologie Pyrénéenne*, « le rêve de toute sa vie »<sup>91</sup>, dont la préface porte l'hommage : « A Monsieur le Baron Louis DE SAMATAN »<sup>92</sup>. Dans ces conditions, la planche 19 de l'*Atlas* et l'histoire qu'elle sert à illustrer apparaissent avant tout comme un témoignage d'estime, ou de reconnaissance. — Certes, mais la personne ainsi honorée par l'évocation de ses nobles et lointains ancêtres porta à partir de 1857 des armoiries assez fâcheusement altérées : les armes de Samatan « d'azur au dextrochère d'argent habillé de pourpre, et tenant 3 épis de blé d'or ; au chef d'argent, chargé de 3 étoiles de gueules »<sup>93</sup> s'étaient muées en « D'azur, au dextrochère de carnation habillé de pourpre et tenant trois épis de blé d'or ; au chef de gueules, chargé de douze oteilles d'argent formant trois croix de Comminges »<sup>94</sup> (fig. 5).

Dans cette affaire comme dans d'autres, Alexandre Du Mège a servi des causes bonnes : l'amour du passé<sup>95</sup>, l'amitié peut-être, par de mauvais procédés : la falsification et le faux. Malgré tout, ces errements ne sauraient justifier que l'on discrédite l'ensemble de son œuvre<sup>96</sup>.

## BIBLIOGRAPHIE

**DU MÈGE - JACQUEMIN 1813.** [Alexandre DU MÈGE - JACQUEMIN], *Notice des tableaux, statues, bustes, dessins, etc. composant le Musée de Toulouse*, Toulouse, imprimerie de Jean-Matthieu Douladoure, 1813.

**DU MÈGE - JACQUEMIN 1818.** [Alexandre DU MÈGE - JACQUEMIN], *Notice des tableaux, statues, bustes, bas-reliefs et antiquités composant le Musée de Toulouse*, [Toulouse, 1818].

**DU MÈGE 1828 I.** Alexandre DU MÈGE, *Notice des monumens antiques et des objets de sculpture moderne conservés dans le Musée de Toulouse*, Toulouse, imprimerie de Jean-Matthieu Douladoure, [1828].

87. « Samatan (le baron de), à Marseille. » (*H.G.L.*<sup>2</sup> 1846 X, p. 922, c. 3).

88. « M. le baron de Samatan, Marseille. » (DOUAI 1887, p. CLVI).

89. Un portrait en buste du baron de Samatan dessiné en 1834 par Dominique Louis Papety (1815-1849) est passé en vente publique le 22 avril 2001 (maison Ribière & Tuloup-Pascal).

90. Du Mège était en 1859 ou 1860 informé de l'alliance récemment intervenue dans la famille du baron (DU MÈGE 1859/60 I-2, p. 535, n. 2 [passage cité ci-dessus, note 48]). — Hippolyte Joséphine Berthe de Samatan (1840-1926), fille aînée de Louis Nicolas de Samatan, baron de Samatan, et de sa première femme Élisabeth Françoise Réguis († 12 novembre 1861), venait d'épouser, le 11 juillet 1859, Joseph Charles de Maistre (1831-1910), vicomte de Maistre, fils d'Aimé Jules de Maistre (1788-1848), vicomte de Maistre, et d'Henriette Anne Louise de Saint-Belin (1804-1869) (GOURDON DE GENOUILLAC - PIOLENC 1863, p. 161 — RÉVÉREND - TULARD 1974, p. 132 — ...).

91. ALDÉGUIER 1865, p. 269.

92. DU MÈGE 1858 I-1, p. [I].

93. JULLIEN DE COURCELLES 1827 VIII, *De Gombert*, p. 11 — RIETSTAP 1861, p. 923 (« D'azur au dextrochère d'argent paré de pourpre, mouvant du flanc dextre et tenant trois épis effeuillés d'or ; au chef d'argent, chargé de trois étoiles de gueules ») — TEISSIER 1882, p. 629 (planche : armoiries attribuées à Nicolas Samatan, 1<sup>er</sup> [et non pas « 2<sup>e</sup> »] échevin de Marseille en 1763, où les trois étoiles du chef sont remplacées par trois croix pattées aux contours circulaires !)

94. MAGNY 1857 IV, p. 85 — MAGNY 1858 I, p. 26, fig. 148 — GOURDON DE GENOUILLAC - PIOLENC 1863, p. 161 — PARIS 1866, c. 984 — POPLIMONT 1874 VIII, p. 62-63.

95. « Nos yeux ne se sont ouverts que pour voir des ruines ensanglantées, et ce n'est encore que sur des ruines que nos regards se fixent chaque jour. Mais ces débris sont devenus pour nous des objets sacrés, nous désirons vivement que l'*Atlas* des Prolégomènes de l'*Archéologie Pyrénéenne* atteste à l'avenir que, sans nier les vraies gloires de notre époque, nous avons aimé les vieilles gloires de la Patrie, que nous avons dévoué à celles-ci tout notre être. » (DU MÈGE 1858-1862, *Explication des planches de l'Atlas*, p. 1, c. 1). — « Tout ce que j'ai aimé, tout ce que j'ai fait peut être résumé en ce peu de mots : j'ai aimé, j'aime avec ardeur ma patrie adoptive, je l'ai défendue, j'ai recherché, j'ai mis ses vieilles gloires en lumière, j'ai voulu conserver ses monuments, voilà l'histoire de toute ma vie. » (DU MÈGE 1858 — PEYRUSSE 1982, p. 32, n° 12 — cf. DU MÈGE 1858 I-1, p. CLXXII).

96. Nous avons eu récemment l'occasion de pouvoir vérifier l'exactitude de l'un de ses témoignages (CABAU 2011).

**DU MÈGE 1828 2.** Alexandre DU MÈGE, *Voyage littéraire et archéologique dans le département de Tarn-et-Garonne*, Paris, librairie de Treuttel et Wurtz, 1828.

**DU MÈGE 1828 I / 1829 II.** Alexandre DU MÈGE, *Statistique générale des Départemens Pyrénéens, ou des Provinces de Guienne et de Languedoc*, tome premier / second, Paris, librairie de Treuttel et Wurtz, 1828 / 1829 (et 1830).

**DU MÈGE 1835.** Alexandre DU MÈGE, *Description du Musée des Antiques de Toulouse*, Toulouse, imprimerie de Jean-Matthieu Douladoure, 1835 ; autre édition : Paris, F.G. Levrault, libraire, 1835.

Voir ci-après *H.G.L.*<sup>2</sup> **1841 III / 1841 IV / 1842 V / 1846 X.**

**DU MÈGE 1844.** Alexandre DU MÈGE (chevalier de la Légion d'honneur), *Description du Musée des Antiques de Toulouse*, Toulouse, novembre 1844 (Toulouse, A.M., 2 R 211 [ancien 5 S 219], catalogue manuscrit, 1291 p.).

**DU MÈGE 1844 II / 1846 IV.** Alexandre DU MÈGE (chevalier de la Légion d'honneur), *Histoire des Institutions religieuses, politiques, judiciaires et littéraires de la ville de Toulouse*, tome deuxième / quatrième, Toulouse, Laurent Chapelle, libraire-éditeur, 1844 / 1846.

**DU MÈGE - ALDÉGUIER 1854.** [Alexandre DU MÈGE – Auguste d'ALDÉGUIER], *Monographie de l'insigne Basilique de Saint-Saturnin, publiée sous les auspices de la Société impériale d'Archéologie du Midi de la France*, Victor Didron, libraire-éditeur, Paris, Léopold Cluzon, libraire-éditeur, Toulouse, 1854.

**DU MÈGE 1858-1862.** Alexandre DU MÈGE (« Chevalier de la Légion-d'Honneur et de plusieurs autres ordres »), *Archéologie Pyrénéenne ; Antiquités religieuses, historiques, militaires, artistiques, domestiques et sépulcrales, d'une portion de la Narbonnaise, et de l'Aquitaine, nommée plus tard Novempopulanie, ou Monuments authentiques de l'Histoire du Sud-Ouest de la France, depuis les plus anciennes époques jusques au commencement du treizième siècle*, Toulouse, Delboy, libraire-éditeur, 1858-1862.

<b>1858 I-1</b>	« Tome I » ou « premier volume »	« Première partie »	Préface (juin 1858) Notices bio-bibliographiques « Prolégomènes » (I) <i>Errata</i>	p. I-LII p. LIII-CLXXII p. 1-107 p. non numérotées	« Atlas des Prolégomènes »  (30 planches)
[1858/59] <b>I-2<sub>1</sub></b>		« Deuxième partie » (début)	« Prolégomènes » (II-IV)	p. 109-367	
[1859/60] <b>I-2<sub>2</sub></b>		[Deuxième partie] (fin)	« Prolégomènes » (V-VI) Notes (A-I) Table	p. 369-568 p. 569-670 p. non numérotées	
<b>1860 II-1</b>	« Tome II » ou « second volume »	« Première partie »	Préface « Monuments mythologiques » (I-III)	p. I-XLII p. 1-216	« Atlas des Monuments mythologiques »  (9 planches)
<b>1860 II-2</b>		« Deuxième partie »	« Monuments mythologiques » (IV-V) Notes (A-E) Table	p. 217-387 p. 389-395 p. non numérotées	
<b>1862 III</b>	« Tome III » ou « troisième volume »	« Première partie »	« Suite des monuments mythologiques » (VI-XIII) « Notice sur M. Alexandre Du Mège » (par Louis Bunel) « Table générale des matières contenues dans les deux tomes consacrés aux Monuments mythologiques »	p. 1-430  p. 431-438  p. 439-446	
[1858-1862]					« Explication des planches de l'Atlas »
Non parus	« quatrième volume » « cinquième volume »				

**ABEL - FROIDEFONT 1786.** ABEL - FROIDEFONT, *Tableau Chronologique des Noms de Messieurs les Capitouls de la Ville de Toulouse* [...], Toulouse, imprimerie de M<sup>e</sup> Jean-Florent Baour, 1786.

**AHLSSELL DE TOULZA 2006.** Guy AHLSSELL DE TOULZA, *Rabastens. Église Notre-Dame du Bourg. Guide du visiteur*, Toulouse, Escourbiac, 2006.

**ALDÉGUIER 1865.** Auguste d'ALDÉGUIER, « Éloge de M. A. Du Mège, Fondateur et secrétaire général de la Société archéologique du midi de la France » ; « Liste de ceux des ouvrages de M. A. Du Mège pour lesquels on a pu indiquer et la date de leur publication et le recueil qui les renferme », *M.S.A.M.F.*, tome VIII (1861-1865), Paris, Victor Didron, libraire-éditeur, Toulouse, aux Archives de la Société, 1865, p. 255-271 ; p. 272-280.

**BAUDOIN 1863.** Adolphe BAUDOIN, « Notice sur M. Dumège, lue dans la séance publique du 31 mai 1863 », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, sixième série, tome 1<sup>er</sup>, Toulouse, imprimerie de Charles Douladoure, 1863, p. 264-287.

**BLÈS 1989.** Adrien BLÈS, *Mémoire de Marseille. Dictionnaire historique des rues de Marseille*, Marseille, Éditions Jeanne Laffitte, 1989 (réédition 2001).

**BORDES 2006 II.** François BORDES, *Formes et enjeux d'une mémoire urbaine au bas Moyen Âge : le premier « Livre des Histoires » de Toulouse (1295-1532)*, thèse de doctorat nouveau régime (dir. Michelle Fournié), tome 2, *Reconstitution critique du Livre des Histoires*, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail, 2006.

- BORRICAND 1975 II.** René BORRICAND, *Nobiliaire de Provence. Armorial général de la Provence, du Comtat-Venaissin, de la principauté d'Orange* [...], tome 2, Avignon, imprimerie Aubanel Jean et fils, 1975.
- BUNEL 1862.** Louis BUNEL, « Notice sur M. Alexandre Du Mège », dans DU MÈGE III 1862, p. 431-438.
- CABAU 2006.** Patrice CABAU, « Un problème d'héraldique médiévale », *Bulletin de l'année académique 2005-2006*, séance du 18 avril 2006, *M.S.A.M.F.*, tome LXVI, Toulouse, 2006, p. 261-262.
- CABAU 2011.** Patrice CABAU, « Une inscription de l'ancien couvent des Frères Prêcheurs de Saint-Gaudens (Haute-Garonne) commémorant la fondation d'un obit par dame Milète d'Arnavé (1324) », *Bulletin de l'année académique 2010-2011*, séance du 18 janvier 2011, *M.S.A.M.F.*, tome LXXI, Toulouse, 2011 (à paraître).
- CASTELLANE 1837 1 / 2 / 3.** Marquis Joseph Léonard de CASTELLANE, « Inscriptions du XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, recueillies principalement dans le Midi de la France » / « Inscriptions du XIII<sup>e</sup> siècle, recueillies principalement dans le Midi de la France » / « Inscriptions du XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, recueillies principalement dans le Midi de la France », *M.S.A.M.F.*, tome III (1836-1837), Toulouse, imprimerie de Lavergne, 1837, p. 53-107; 13 planches hors-texte / p. 193-236; 13 planches hors-texte / p. 237-305; 12 planches hors-texte.
- CAZES 1982 1.** Daniel CAZES, contributions dans *Toulouse et l'art médiéval de 1830 à 1870*, catalogue d'exposition (Toulouse, Musée des Augustins, octobre 1982-janvier 1983), Toulouse, imprimerie municipale, 1982.
- CAZES 1982 2.** Daniel CAZES, « Pastiches de dalles funéraires gravées du moyen-âge au Musée des Augustins », *M.S.A.M.F.*, tome XLIV (1981-1982), Toulouse, 1982, p. 61-85.
- CAZES 1998.** Quitterie CAZES, *Le quartier canonial de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse (Archéologie du Midi Médiéval, supplément n° 2)*, Carcassonne, Centre d'Archéologie médiévale du Languedoc, 1998.
- CHALANDE 1919 I / 1927 II.** Jules CHALANDE, *Histoire des rues de Toulouse*, première partie, Toulouse, Les Frères Douladoure, 1919 / deuxième partie, Toulouse, imprimerie J. Bonnet, 1927.
- CHAUDRUC DE CRAZANNES 1837.** Baron César Alexandre CHAUDRUC DE CRAZANNES, « Notice sur la ville de Lectoure. Deuxième partie », *M.S.A.M.F.*, tome III (1836-1837), Toulouse, imprimerie de Lavergne, 1837, p. 117-127.
- CHÉRIN - VERGÈS 1784.** [Bernard CHÉRIN - Abbé Jean Thècle de VERGÈS], *Généalogie de la Maison de Montesquiou-Fezensac, suivie de ses Preuves*, Paris, imprimerie de Valade, 1784.
- C.I.F.M. 1982 7.** Robert FAVREAU, Jean MICHAUD, Bernadette LEPLANT, *Corpus des inscriptions médiévales de la France, 7 (Ville de Toulouse)*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1982.
- C.S.F. 1852 XIX-2.** *Congrès scientifique de France - Dix-neuvième session, tenue à Toulouse en septembre 1852*, tome second, Paris, Derache, libraire, Toulouse, Delboy, libraire, 1852.
- DEMAY 1885 I.** Germain DEMAY, *Inventaire des sceaux de la collection Clairambault à la Bibliothèque nationale*, tome I, Paris, Imprimerie nationale, 1885.
- DOUAI 1887.** Chanoine Marie Jean Célestin DOUAI, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse (844-1200)*, Paris, Alphonse Picard, libraire, Toulouse, Édouard Privat, libraire, 1887.
- DOUËT D'ARCQ 1863 I.** Louis Claude DOUËT D'ARCQ, *Collection de sceaux*, tome I, Paris, Henri Plon, éditeur, 1863.
- DUSAN 1866.** Bruno DUSAN, « Pierre tombale de Pierre de Cun à Rabastens (Tarn) », *Revue archéologique du midi de la France. Recueil de notes, mémoires, documents relatifs aux monuments de l'histoire et des beaux-arts dans les pays de langue d'oc*, tome I, Toulouse, 1866, p. 65-66.
- FAURIEL 1837.** Claude Charles FAURIEL, *Histoire de la Croisade contre les hérétiques albigeois écrite en vers provençaux par un poète contemporain*, Paris, Imprimerie royale, 1837.
- FONS 1860.** Victor FONS, « L'abbaye de Goujon », *M.S.A.M.F.*, tome VII (1853-1860), Paris, Victor Didron, libraire-éditeur, Toulouse, Léopold Cluzon, 1860, p. 335-341; deux planches lithographiées hors-texte.
- G.C.<sup>4</sup> 1785 XIII.** *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa* [...], tome XIII, Paris, Imprimerie royale, 1785.
- GARRIGUES 1938.** Damien GARRIGUES, « Toulouse intellectuelle au XIX<sup>e</sup> siècle - L'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres », *Ville de Toulouse. Bulletin Municipal. Publication Officielle Mensuelle*, 42<sup>e</sup> année, n° 4, avril 1938, Toulouse, Société municipale d'impression, 1938, p. 195-232.
- GOURDON DE GENOUILLAC - PIOLENC 1863.** Henri GOURDON DE GENOUILLAC - Marquis de PIOLENC, *Armorial départemental. Nobiliaire du département des Bouches-du-Rhône. Histoire - Généalogies*, Paris, E. Dentu, libraire-éditeur, Dumoulin, libraire-éditeur, Aubry, libraire-éditeur, 1863.
- GUILHERMY 18.. XVII.** Baron Ferdinand de GUILHERMY (1809-1878), *Description des localités de la France*, volume XVII, 18.. (Paris, B.N.F., Département des manuscrits, nouvelles acquisitions françaises, ms. 6110).
- H.G.C.M.R.F.<sup>5</sup> 1726 II / 1733 VII.** Pierre GUIBOURS (le Père Anselme de la Vierge Marie) - Honoré CAILLE (seigneur du Fourny) - François RAFFARD (le Père Ange de Sainte Rosalie), SIMPLICIEN (le Père), *Histoire Généalogique et Chronologique de la Maison Royale de France, des Pairs, Grands Officiers de la Couronne & de la Maison du Roy, & des anciens Barons du Royaume* [...], troisième édition, tome second / septième, Paris, Compagnie des libraires associés, 1726 / 1733.

**H.G.L.<sup>1</sup> 1733 II / 1745 V.** Dom Claude DEVIC - Dom Joseph VAISSETE, *Histoire générale de Languedoc, avec des Notes & les Pièces justificatives. Composée sur les Auteurs & les Titres originaux, & enrichie de divers Monumens. Par deux Religieux Benedictins de la Congrégation de S. Maur*, tome second / cinquième, Paris, Jacques Vincent, imprimeur, 1733 / 1745.

**H.G.L.<sup>2</sup> 1841 III / 1841 IV / 1842 V / 1846 X.** Dom Claude DEVIC - Dom Joseph VAISSETE - Alexandre DU MÈGE, *Histoire générale de Languedoc, avec des Notes et les Pièces justificatives. Composée sur les Auteurs et les Titres originaux, et enrichie de divers Monumens, par dom Claude de Vic et dom Vaissete, Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur; commentée et continuée jusqu'en 1830, et augmentée d'un grand nombre de chartes et de documents inédits, par M. le Chev<sup>er</sup>. Al. Du Mège*, tome troisième / quatrième / cinquième / dixième, Toulouse, Jean-Baptiste Paya, propriétaire-éditeur, 1841 / 1842 / 1846.

**H.G.L.<sup>3</sup> 1872 III / 1876 IV-2 / 1879 VII.** Dom Claude DEVIC - Dom Joseph VAISSETE (et autres), *Histoire générale de Languedoc, avec des Notes et les Pièces justificatives, par dom Cl. Devic & dom J. Vaissete, Religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, tome troisième / quatrième [seconde livraison] / septième, Toulouse, Édouard Privat, libraire-éditeur, 1872 / 1876 / 1879.

Voir ci-après **ROSCHACH 1904**.

**HIGOUNET 1943.** Charles HIGOUNET, « Le peuplement de Toulouse au XII<sup>e</sup> siècle », *Annales du Midi*, 55<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 219-220 (juillet-octobre 1943), Toulouse, Édouard Privat, libraire-éditeur, 1943, p. 489-498.

**HIGOUNET 1949 I.** Charles HIGOUNET, *Le comté de Comminges, de ses origines à son annexion à la Couronne*, tome I, Toulouse, Édouard Privat & C<sup>ie</sup>, éditeur, Paris, Marcel Didier, éditeur, 1949.

**HIGOUNET 1953.** Charles HIGOUNET, « Mouvements de populations dans le Midi de la France du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle d'après les noms de personne et de lieu », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 8<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1, Paris, 1953, p. 1-24.

**HOZIER 169. XIV.** Charles René d'HOZIER, *Quatorziesme Volume de l'Armorial général Cotté L<sup>1<sup>re</sup></sup>, Languedoc*, 1<sup>ère</sup> partie (Paris, B.N.F., Département des manuscrits, ms. français 32207 [ancien Cabinet des titres, volume 416]. — Armorial dressé en conséquence de l'édit du 20 novembre 1696, révoqué par l'édit d'août 1700.).

**HOZIER 169. XIX-2.** Charles René d'HOZIER, *Armorial général, XIX, Armorial de Languedoc*, I, 2 (Paris, B.N.F., Département des manuscrits, ms. français 32164 [ancien Cabinet des titres, volume 339]).

**ICARD 1933.** Docteur Séverin Icard (et autres), *Armorial de la Provence, du Comtat-Venaissin, de la Principauté d'Orange, des Baronnie, du Gapençais, de l'Embrunois, du Briançonnais et du Comté de Nice [...]*, Marseille, Institut historique de Provence, 1933.

**JULLIEN DE COURCELLES 1827 VIII.** Chevalier Jean Baptiste Pierre JULLIEN DE COURCELLES, *Histoire Généalogique et Héraldique des Pairs de France, des Grands Dignitaires de la Couronne, des principales familles nobles du royaume [...]*, tome huitième, Paris, Arthus Bertrand, libraire, 1827.

**JUSTEL 1645.** Christophe JUSTEL, *Histoire Généalogique de la Maison de Turenne. Justifiée par Chartres, Titres, Histoires anciennes, & autres preuves authentiques. Enrichie de plusieurs Seaux, et Armoiries & diuisée en deux Liures*, Paris, veuve Mathurin Du Puy, 1645.

**LAFAILLE 1687 I.** Germain (de) LAFAILLE, *Annales de la Ville de Toulouse depuis la réunion de la Comté de Toulouse à la Couronne [...]*, tome I, Toulouse, Guillaume-Louis Colomyez, Jérôme Posuël, 1687.

**LAHONDÈS 1890.** Jules (de) LAHONDÈS (Jules LAHONDÈS, de Lafigère), *Toulouse chrétienne. L'église Saint-Étienne, cathédrale de Toulouse*, Toulouse, Édouard Privat, libraire-éditeur, 1890.

**LA PLAGNE BARRIS 1888 I / 1889 II.** Paul LA PLAGNE BARRIS, *Sceaux gascons du moyen âge (gravures et notices) publiés pour la Société historique de Gascogne*, I<sup>re</sup> partie (*Sceaux ecclésiastiques - Sceaux des rois de Navarre et des grands feudataires*), / II<sup>me</sup> partie (*Sceaux des seigneurs*), série *Archives historiques de la Gascogne*, fascicules 15 / 17, Paris, Honoré Champion, Auch, Cocharaux Frères, 1888 / 1889.

**LA ROQUE 1891.** Louis de LA ROQUE, *Catalogue des Chevaliers de Malte, appelés successivement Chevaliers de l'Ordre Militaire et Hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes & de Malte, 1099-1890*, Paris, Alphonse Desaide, graveur héraldique, éditeur de médailles, 1891.

**LAROUSSE 1867 II.** Pierre LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle, français, historique, géographique, mythologique, bibliographique, littéraire, artistique, scientifique, etc., etc.*, tome II, Paris, Administration du grand dictionnaire universel, 1867.

**LAUTARD 1844 I.** [Laurent LAUTARD], *Esquisses historiques. Marseille depuis 1789 jusqu'en 1815 (par un vieux Marseillais)*, premier volume, Marseille, imprimerie de Marius Olive, 1844.

**LE FÉRON 1555.** Jean LE FÉRON, *Catalogue des tresillustres Ducz et Connestables de France, depuis le Roy Clotaire premier du nom, iusques à trespuissant, tresmagnanime & tresuictorieux Roy de France, Henry deuxieme*, Paris, imprimerie de Michel de Vascosan, 1555.

**LE LABOUREUR 1658.** [Claude LE LABOUREUR], *Discours sur l'Origine des Armes et des Termes receus & vsitez pour l'explication de la Science Héraldique. Orné & enrichy des Blasons des Roys, Princes, & autres Maisons Illustres de la Chrestienté*, Lyon, Guillaume Barbier, imprimeur, 1658.

**LUCAS 1805.** [Jean-Paul LUCAS], *Notice des tableaux, statues, bustes, dessins, etc., composant le Musée de Toulouse*, Toulouse, imprimerie de J.-A. Caunes, An XIII-1805.

**LUCAS 1806.** Jean-Paul LUCAS, *Catalogue critique et historique des tableaux et autres monumens des arts du Musée de Toulouse, cinquième édition*, Toulouse, imprimerie de J.-A. Caunes, 1806.

**MAGNY 1857 IV.** Vicomte Ludovic (ou Louis) de MAGNY, *Nobiliaire universel. Recueil général des Généalogies historiques et véridiques des Maisons Nobles de l'Europe*, quatrième volume, Paris, Institut héraldique, 1857.

**MAGNY 1858 I.** Vicomte Louis (ou Ludovic) de MAGNY, *La Science du Blason, accompagnée d'un Armorial Général des Familles Nobles de l'Europe*, Première Partie, Paris, Institut héraldique, Aug. Aubry, 1858.

**MARTIN-CHABOT 1961 III.** Eugène MARTIN-CHABOT, *La Chanson de la croisade albigeoise*, tome III (*Le poème de l'auteur anonyme, 2<sup>e</sup> partie*), Paris, Les Belles Lettres, 1961.

**MENESTRIER 1661.** Claude François MENESTRIER (le Père), *L'Art du Blason iustifié*, Lyon, Benoît Coral, 1661.

**MENESTRIER 1695.** Claude François MENESTRIER (le Père), *Méthode nouvelle pour apprendre l'Art du Blason, ou la Science des Nobles par Dialogues [...]*, Amsterdam, Daniel de la Feuille, 1695.

**MÉRINDOL 2000.** Christian de MÉRINDOL, *La Maison des chevaliers de Pont-Saint-Esprit*, tome 2, *Les décors peints. Corpus des décors monumentaux peints et armoriés du Moyen Âge en France*, Dijon, Dicolorlivres, Conseil général du Gard / Musée d'art sacré du Gard, 2001.

**MÉRY - GUINDON 1847 V.** Louis MÉRY - F. GUINDON, *Histoire analytique et chronologique des actes et des délibérations du Corps et du Conseil de la Municipalité de Marseille, depuis le X<sup>me</sup> siècle jusqu'à nos jours*, tome cinquième, Marseille, typographie Barlatier-Feissat et Demonchy, 1847.

**MEYER 1875 I / 1879 II.** Paul MEYER, *La Chanson de la croisade contre les Albigeois, commencée par Guillaume de Tudèle et continuée par un poète anonyme*, tome premier (*Texte, vocabulaire et table des rimes*) / tome second (*Traduction et table*), Paris, librairie Renouard, Henri Loones, successeur, 1875 / 1879.

**MILHAU 1982.** Denis MILHAU, contributions dans *Toulouse et l'art médiéval de 1830 à 1870*, catalogue d'exposition (Toulouse, Musée des Augustins, octobre 1982-janvier 1983), Toulouse, imprimerie municipale, 1982.

**MONET 1631.** Philibert MONET (le Père), *Origine et Pratique des Armoiries à la Gaulloise: qui est la première partie du Formulaire des Arts, an François, & an Latin*, Lyon, Claude Landry, 1631.

**MONTÉGUT 1784.** Jean-François de MONTÉGUT, « Mémoire sur un Tombeau qui étoit dans l'ancienne Eglise de la Daurade, & sur une Epitaphe gravée sur un marbre attaché au mur de cette Eglise [Lu le 6 Juillet 1769.] », *Histoire et Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres de Toulouse*, tome second, Toulouse, D. Desclassan, imprimeur, *Mémoires*, p. 100-114; 1 planche hors-texte.

**MUNDY 1997.** John Hine MUNDY, *Society and government at Toulouse in the age of the Cathars*, Studies and Texts, 129, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1997.

**NAPOLÉONE - GUIRAUD - VIVIÉS 2002.** Anne-Laure NAPOLÉONE - Catherine GUIRAUD - Bertrand de VIVIÉS, « L'hôtel de la famille de Gaillac ou "Tour de Palmata" (Gaillac, Tarn) », *Bulletin Monumental*, tome 160, n° 1, année 2002, « Les Demeures urbaines patriciennes et aristocratiques (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) », p. 97-119.

**PARIS 1866.** Louis PARIS, *État présent de la noblesse française [...]* - 1886, Paris, librairie Bachelin-Deflorenne, 1866.

**PARROCEL 1862.** Étienne PARROCEL, *Annales de la peinture. Ouvrage contenant l'Histoire des Écoles d'Avignon, d'Aix et de Marseille, précédée de l'Histoire des Peintres de l'Antiquité, du moyen-âge, et des diverses écoles du midi de la France, avec des Notices sur les Peintres, Graveurs et Sculpteurs provençaux, anciens et modernes, et suivi de la Nomenclature de leurs œuvres ayant figuré à l'Exposition de 1861 et du nom des exposants*, Paris et Marseille, Ch. Albessard et Bérard, éditeurs, 1862.

**PASTOUREAU 1997.** Michel PASTOUREAU, *Traité d'héraldique*, « grands manuels Picard », 3<sup>e</sup> édition, Paris, Picard, 1997.

**PEYRUSSE 1982.** Louis PEYRUSSE, contributions dans *Toulouse et l'art médiéval de 1830 à 1870*, catalogue d'exposition (Toulouse, Musée des Augustins, octobre 1982-janvier 1983), Toulouse, imprimerie municipale, 1982.

**PEYTAUVIE 2009.** Charles PEYTAUVIE, « Les deux dalles funéraires de Simon de Montfort. L'histoire d'une mystification romantique », *Histoire du Catharisme. Le magazine des hérésies et des dissidences*, n° 9, Carcassonne, Centre d'études cathares/René Nelli, 2009, p. 27-29.

**POLI 1889.** Vicomte Oscar de POLI, *Livre d'or du Comité international des Ordres équestres pontificaux. Jubilé sacerdotal de S. S. Léon XIII*, Paris, au siège du Comité, 1889.

**PONTEIL 1930.** Félix PONTEIL, « Un rapport de police sur l'état des esprits à Marseille, après les troubles de juin 1848 », *Revue d'Histoire moderne*, Société d'Histoire moderne et contemporaine, tome 5<sup>e</sup>, n° 30 (novembre-décembre 1930), p. 412-418.

**POPLIMONT 1874 VIII.** Charles POPLIMONT, *La France héraldique*, tome VIII (*Sabatie-Zylof*), Saint-Germain, imprimerie de E. Heutte et C<sup>ie</sup>, 1874.

**RACHOU 1912.** Henri RACHOU, *Catalogue des collections de Sculpture et d'Épigraphie du Musée de Toulouse*, Toulouse, imprimerie et librairie Édouard Privat, 1912.

**RACHOU 1937 / 1938.** Henri RACHOU, « Musée des Augustins - Collections de Sculpture et d'Épigraphie - Suite de l'Inventaire », *Ville de Toulouse. Bulletin Municipal. Publication Officielle Mensuelle*, 41<sup>e</sup> année, n° 6, juin 1937 / 42<sup>e</sup> année, n° 8, août 1938, Toulouse, Société municipale d'impression, 1937, p. 397-408 / 1938, p. 549-563.

**RAYNAL 1759.** Jean RAYNAL, *Histoire de la Ville de Toulouse, avec une Notice des Hommes illustres, une Suite chronologique et historique des Evêques et Archevêques, et une Table générale des Capitouls, depuis la Réunion du Comté de Toulouse à la Couronne, jusqu'à présent*, Toulouse, Jean-François Forest, 1759.

**RÉVÉREND - TULARD 1974.** Vicomte Albert RÉVÉREND - Jean TULARD, *Titres et confirmations de titres. Monarchie de Juillet, 2<sup>e</sup> République, 2<sup>e</sup> Empire, 3<sup>e</sup> République, 1830-1908*, Paris, Honoré Champion, 1974.

**RIETSTAP 1861.** Johannes Baptista RIETSTAP, *Armorial général, contenant la description des Armoiries des Familles Nobles et Patriciennes de l'Europe; précédé d'un Dictionnaire des Termes du Blason*, Gouda, G. B. van Goor, 1861.

**ROSCHACH 1865.** Ernest ROSCHACH, *Musée de Toulouse - Catalogue des antiquités et des objets d'art*, Toulouse, imprimerie de I. Viguier, 1865.

**ROSCHACH 1880.** Ernest ROSCHACH, « Simple note sur quelques artistes qui ont travaillé à Toulouse, du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle », *M.S.A.M.F.*, XI (1874-1879), Toulouse, 1880, p. 1-14.

**ROSCHACH 1904.** Ernest ROSCHACH (et autres), *Histoire graphique de l'ancienne Province de Languedoc*, tome seizième de la deuxième réédition de l'*Histoire générale de Languedoc*, Toulouse, imprimerie et librairie Édouard Privat, 1904 (et 1905).

**ROSSIGNOL 1864 II / 1866 IV.** Élie Antoine ROSSIGNOL, *Monographies communales, ou Étude statistique, historique et monumentale du département du Tarn*, première partie, *Arrondissement de Gaillac*, tome II (*Canton de Gaillac*) / IV (*Canton de Salvagnac. - Canton de Rabastens. - Canton de Lisle*), Toulouse, Delboy, libraire-éditeur, Paris, E. Dentu, libraire, Albi, Chaillol, libraire, 1864 / 1866.

**ROSSIGNOL 1865.** Élie Antoine ROSSIGNOL, « La tour de Palmata à Gaillac (Tarn), son histoire, son architecture et ses peintures », *M.S.A.M.F.*, tome VIII (1861-1865), Paris, Victor Didron, libraire-éditeur, Toulouse, aux Archives de la Société, 1865, p. 295-303; deux planches hors-texte.

**SAMATAN 1894.** Odon de SAMATAN, *Basile Samatan - Épisode de la Révolution à Marseille*, Marseille, Imprimerie marseillaise, 1894 (VI-49 p.).

**SANTI 1919.** Louis de SANTI, « Guillaume de Cunh », *M.S.A.M.F.*, tome XVII, 1<sup>re</sup> livraison, Toulouse, imprimerie et librairie Édouard Privat, 1919, p. 71-90.

**SÉRAPHIN - LAUPRÊTRE 2013.** Danièle SÉRAPHIN - Jacques LAUPRÊTRE, *Le Testament des Ombres. Mise en scène de Martin Luther par Pieter Coeck d'Alost*, Paris, Éditions Hermann, 2013.

**TEISSIER 1882.** Octave TEISSIER, « Histoire des échevins de Marseille (1660 - 1789) (suite) », *La Provence Artistique & Pittoresque. Journal hebdomadaire illustré*, 2<sup>e</sup> année, n°s 79 et 80, Marseille, 3 et 10 décembre 1882, p. 622-624, 629 (planche hors-texte), 630-632.

### Addition rectificative à la note 2 :

Comme l'a indiqué Ernest Roschach, il a bien paru à Paris une première édition de l'*Atlas*, qui porte en titre : « ARCHÆOLOGIE / PYRÉNÉENNE, / PAR ALEXANDRE DU MÈGE, DE LA HAYE. / — / Planches Lithographiées / PAR J. J. JORAND / — / TOME PREMIER. / [Bandeau lithographié en vignette.] / Paris, / LIBRAIRIE DE TREUTTET ET WURTZ, RUE DE LILLE, N° 17. / — / M DCCC XXXIII. » (grand in-folio ; les deux premières livraisons de planches sont datées de 1833, la cinquième de 1836). La Bibliothèque municipale de Toulouse possède deux exemplaires de cette publication, incomplets l'un et l'autre : le premier (Rés. A XIX 57) comprend trente planches (n°s 4, 7, 17, 18, 22, 25, 27, 28, 29, 31, 55, 60, 65, 66, 67, 68, 72, 72 [bis], 76, 80, 100, pour le tome I ; n°s 4, 15, 29, 31, 42, 55, 63, 75, 90, pour le tome II) ; le second (Rés. A XIX 57 bis), qui appartient à l'historien de Toulouse Jules Chalande (1854-1930), en comporte un nombre moindre. — Il est à peine utile de préciser que les « MONUMENTS SÉPULCHRAUX » de la planche 19 de l'édition toulousaine de 1858-1862 ne figurent pas parmi les sujets représentés dans l'édition parisienne de 1833-1836.